



Industrie
Canada

Industry
Canada

Industrie Canada



Rapport ministériel sur le rendement



Pour la période se terminant le 31 mars 2011

Ministre de l'Industrie et
ministre d'État (Agriculture)

Canada

Comment lire ce rapport

Le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) présente le bilan des résultats stratégiques et des activités de programme d'Industrie Canada pour l'exercice 2010-2011 en regard des engagements énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) pour le même exercice. Le rapport comprend un message de présentation du ministre de l'Industrie, qui résume le rendement du Ministère, suivi des quatre parties décrites ci-dessous.

La section 1, Survol de l'organisation, comprend des renseignements généraux sur le Ministère, la contribution des priorités organisationnelles aux résultats stratégiques, l'analyse des risques et le contexte opérationnel, des renseignements sommaires sur le rendement, ainsi que le profil des dépenses du Ministère.

La section 2, Analyse des activités de programme par résultat stratégique, présente une analyse détaillée du rendement d'Industrie Canada à l'échelle des activités de programme et en fonction des résultats stratégiques. Elle fournit aussi, pour chaque activité de programme, une analyse des écarts entre les ressources financières et humaines prévues et les ressources réelles lorsque l'écart est de 10 % ou plus. Pour l'exercice 2010-2011, Industrie Canada présente en outre les résultats atteints dans le cadre du Plan d'action économique (PAE). Conformément aux nouvelles directives du Conseil du Trésor, une section portant sur le PAE, ajoutée à la fin de la section 2, présente les résultats liés au rendement de chaque initiative sous la responsabilité du Ministère.

Par conséquent, les données sur les ressources humaines et financières d'Industrie Canada, aux sections 1 et 2, ne comprennent pas les données relatives au PAE. En outre, pour faciliter la comparaison d'une année à l'autre, le Ministère a aussi soustrait les ressources financières et humaines associées au PAE des figures et des tableaux de 2009-2010, plus précisément à la section 2, aux résultats stratégiques 2 et 3. Les données de ce RMR ne correspondent donc pas nécessairement à celles présentées dans les comptes publics, dans le RPP pour l'exercice, ni dans le RMR de 2009-2010.

En réponse aux recommandations formulées dans le 15^e rapport du Comité permanent des comptes publics, Industrie Canada a élargi sa présentation des risques dans le RMR pour mieux décrire le travail du Ministère et présenter son rendement de manière équilibrée et transparente. Ainsi, l'analyse des risques est présentée à la section 2 pour chaque activité de programme et dans la rubrique sur le PAE, s'il y a lieu.

Dans son rapport sur le rendement de 2010-2011, Industrie Canada rend compte des objectifs de la Structure de gestion des ressources et des résultats à l'échelle des activités de programme. L'état du rendement est décrit, conformément aux directives du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, selon l'échelle suivante :

Dépassé : plus de 100 % du niveau de rendement attendu a été atteint.

Entièrement atteint : 100 % du niveau de rendement attendu a été atteint.

Atteint en grande partie : de 80 à 99 % du niveau de rendement attendu a été atteint.

Passablement atteint : de 60 à 79 % du niveau de rendement attendu a été atteint.

Non atteint : moins de 60 % du niveau de rendement attendu a été atteint.

Dans la mesure du possible, lorsque des données historiques sont disponibles, le Ministère fournit une analyse des tendances pour permettre au lecteur de suivre le rendement d'un exercice à l'autre et de comprendre comment Industrie Canada atteint ses résultats stratégiques et contribue aux objectifs de l'ensemble de l'administration. Industrie Canada consigne les sources d'information et le matériel de référence concernant son rendement et ses résultats en vue de consultations ultérieures.

La section 3, Renseignements supplémentaires, comprend de l'information sur les principales données financières du Ministère ainsi que des liens vers les états financiers ministériels et les tableaux supplémentaires.

La section 4, Autres points d'intérêt, comprend de l'information sur la gouvernance de la gestion de l'information et des technologies de l'information (GI-TI) et les responsabilités connexes à Industrie Canada, donne les coordonnées du Ministère et fournit des hyperliens vers de l'information complémentaire en ligne.

À des fins de comparaison, certaines dépenses réelles pour 2009-2010 comprennent des programmes qui ont par la suite été transférés à l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario).

Dans son 15^e rapport, le Comité permanent des comptes publics recommande que les ministères produisent des rapports sur le rendement exacts et équilibrés, c'est-à-dire qu'ils indiquent clairement en quoi et pourquoi le rendement du programme a été inférieur aux attentes et qu'ils décrivent les mesures prises pour modifier la structure et la mise en œuvre du programme en vue d'améliorer le rendement. Industrie Canada a donc amélioré son RMR en présentant les risques propres à chaque programme, ainsi qu'un tableau récapitulatif des principaux risques exposés dans le profil de risque du Ministère disponible en ligne. En outre, Industrie Canada note les méthodes et les processus d'établissement des objectifs liés à l'information sur le rendement. Enfin, la rubrique « Leçons apprises » sous chaque activité de programme à la section 2 présente les mesures correctives adoptées pour les projets qui n'ont pas été réalisés en 2010-2011 comme prévu dans le RPP.

Afin de fournir aux citoyens canadiens un accès en ligne à l'information et aux services, des liens vers d'autres renseignements et points saillants publiés sur le Web ont été mis dans ce document. Les liens sont numérotés dans le texte et présentés sous forme de notes à la fin du document. Industrie Canada est fermement résolu à continuer d'améliorer ses rapports. Pour tout commentaire, communiquer avec le Ministère, dont les coordonnées figurent à la section 4.

Table des matières

Message du ministre	3
Section 1 :	
Survol de l'organisation	5
Raison d'être	5
Responsabilités	5
Résultats stratégiques et architecture des activités de programme	6
Priorités organisationnelles	7
Analyse des risques	10
Sommaire du rendement	12
Profil des dépenses	16
Budget des dépenses par crédit voté	17
Section 2 :	
Analyse des activités de programme par résultat stratégique	18
Résultat stratégique 1 : Le marché canadien est efficace et concurrentiel	18
Activité de programme : Cadre et réglementation du marché	19
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	20
Leçons apprises	20
Activité de programme : Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne	21
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	21
Leçons apprises	22
Activité de programme : Programme des consommateurs	22
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	23
Activité de programme : Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur	24
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	25
Leçons apprises	26
Résultat stratégique 2 : Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte	27
Activité de programme : Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation	28
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	28
Leçons apprises	29
Activité de programme : Centre de recherches sur les communications Canada	29
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	30
Leçons apprises	31
Activité de programme : Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées	31
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	32
Leçons apprises	32
Résultat stratégique 3 : Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable	33
Activité de programme : Économie de l'entrepreneuriat	34
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	35
Leçons apprises	35
Activité de programme : Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées	36
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	37
Leçons apprises	37
Activité de programme : Développement économique et régional des collectivités	37
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	38
Leçons apprises	39
Activité de programme : Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien	39
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	40
Leçons apprises	40

Activité de programme : Services internes	41
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme	41
Leçons apprises	42
Plan d'action économique du Canada	43
PAE : Programme d'infrastructure du savoir	44
Sommaire du rendement et analyse du programme	45
Leçons apprises	45
PAE : Large bande Canada : Un milieu rural branché	45
Sommaire du rendement et analyse du programme	46
Leçons apprises	46
PAE : Programme des manifestations touristiques de renom	46
Sommaire du rendement et analyse du programme	47
Leçons apprises	47
PAE : Institut de l'informatique quantique	48
Sommaire du rendement et analyse du programme	48
PAE : Modernisation des laboratoires fédéraux	48
Sommaire du rendement et analyse de l'initiative	49
PAE : Fonds d'adaptation des collectivités pour le Nord de l'Ontario	49
Sommaire du rendement et analyse du programme	50
Leçons apprises	50
PAE : Autres initiatives	50
Fondation canadienne pour l'innovation	50
Centre Ivey pour l'innovation et le leadership en santé	51
Réseau Entreprises Canada	52
Section 3 : Renseignements supplémentaires	53
Principales données financières	53
Graphiques des principales données financières	54
États financiers	56
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	56
Section 4 : Autres sujets d'intérêt	57
Coordonnées	57
Gouvernance de la gestion de l'information et des technologies de l'information (GI-TI) et responsabilités connexes à Industrie Canada	57
Renseignements sur les résultats attendus pour les sous-activités et les sous-sous-activités de programme par résultat stratégique	57
Tableau du profil de risque du Ministère	57

Message du ministre

Au cours du dernier exercice, Industrie Canada et ses partenaires du Portefeuille ont joué un rôle clé pour faire progresser le programme du gouvernement dans le cadre de la deuxième année du Plan d'action économique du Canada.

Les mesures de relance prises par Industrie Canada visaient à stimuler le développement économique dans les collectivités rurales et urbaines au moyen d'initiatives comme le Fonds d'adaptation des collectivités, dont FedNor assure la mise en œuvre dans le Nord de l'Ontario; à assurer l'expansion de l'infrastructure à large bande dans les régions mal desservies et non desservies du pays par l'entremise du programme Large bande Canada : Un milieu rural branché; et à soutenir les festivals et événements touristiques dans les collectivités canadiennes grâce au Programme des manifestations touristiques de renom. Le Programme d'infrastructure du savoir a appuyé des projets de rénovation et d'agrandissement dans des établissements d'enseignement postsecondaire à l'échelle du Canada. Grâce à des mesures ciblées, nous avons contribué à créer des emplois, à renforcer nos collectivités et à favoriser le redressement économique.



En plus d'assumer ses responsabilités relatives au Plan d'action économique du Canada, Industrie Canada a poursuivi ses efforts en vue d'aider les industries canadiennes à accroître leur productivité et leur compétitivité dans l'économie mondiale en concourant à l'atteinte des résultats stratégiques suivants :

- veiller à ce que le marché canadien soit efficient et concurrentiel;
- faire en sorte que les sciences et la technologie, le savoir et l'innovation deviennent des moteurs plus efficaces de l'économie canadienne;
- favoriser un environnement d'affaires concurrentiel afin de soutenir la création durable de richesse.

Le Ministère a continué de veiller à ce que les politiques encadrant le marché soutiennent la confiance des entreprises et des consommateurs et favorisent la commercialisation de l'économie axée sur le savoir. Les modifications apportées à la *Loi sur les poids et mesures* et à la *Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz* ont permis de protéger les consommateurs canadiens contre l'inexactitude des mesures lorsqu'ils achètent de l'essence ou effectuent d'autres transactions fondées sur une mesure. La législation canadienne antipourriel a été adoptée dans le but de protéger le cybermarché. De plus, un examen de l'aide fédérale à la recherche-développement au sein des entreprises a été entrepris afin de tirer le meilleur parti possible des investissements de fonds publics.

Cultiver un environnement propice à la création d'emplois, à la croissance et à la compétitivité, aussi bien au pays qu'à l'étranger, demeure une priorité pour Industrie Canada. Nous continuerons d'améliorer le rapport coût-efficacité et le rendement des activités ministérielles. Nous aiderons ainsi le gouvernement du Canada à atteindre sa priorité d'équilibrer le budget et nous produirons des résultats tangibles pour l'ensemble des Canadiens.

Je suis heureux de vous présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* d'Industrie Canada pour l'exercice 2010-2011.

Le ministre de l'Industrie et ministre d'État (Agriculture),

Christian Paradis

Section 1 : Survol de l'organisation

Raison d'être

Mission

Industrie Canada a pour [mission](#)¹ de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle et axée sur le savoir. Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

Mandat

Industrie Canada a pour [mandat](#)² de contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale, et d'améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

Les activités, nombreuses et variées, qu'Industrie Canada entreprend pour s'acquitter de son mandat s'articulent autour de trois résultats stratégiques qui sont interdépendants et qui se renforcent mutuellement, chacun étant lié à une stratégie clé. Ces stratégies sont illustrées ci-dessous.

Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Promouvoir le marché : Industrie Canada favorise la compétitivité en élaborant et en administrant des politiques-cadres économiques propices à la concurrence, à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat et qui suscitent la confiance des consommateurs, des investisseurs et des entreprises.

Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte

Promouvoir l'économie du savoir : Industrie Canada investit dans les sciences et la technologie pour créer des connaissances et permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour être concurrentiels et prospères dans une économie mondiale axée sur le savoir. Ces investissements font en sorte que les découvertes et les percées décisives aient lieu ici, au Canada, et que les Canadiens profitent des avantages sociaux et économiques qu'elles entraînent.

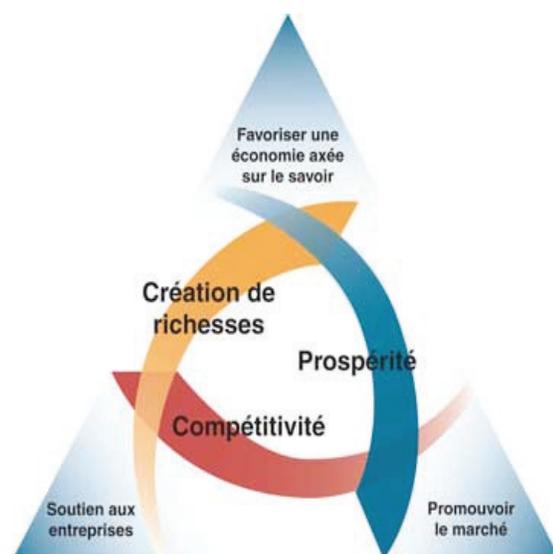
Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable

Soutien aux entreprises : Industrie Canada encourage l'innovation et la productivité des entreprises, car celles-ci créent des emplois et de la richesse. Favoriser le développement économique dans les collectivités stimule le développement des compétences et permet d'approfondir les idées et de saisir les occasions dans tout le pays.

Responsabilités

Industrie Canada joue au sein du gouvernement du Canada le rôle de centre d'expertise microéconomique en matière de politiques. La [Loi sur le ministère de l'Industrie](#)³, loi constituant Industrie Canada, vise à promouvoir une économie canadienne en croissance, concurrentielle et axée sur le savoir.

Industrie Canada est un ministère composé de nombreuses entités ayant des mandats distincts et des activités de programme très variées, fondées en grande partie sur des partenariats. Le Ministère intervient dans une vaste gamme de dossiers liés à l'industrie et à la technologie, aux échanges, au commerce, à la science, à la consommation, aux sociétés par actions et aux valeurs mobilières, à la concurrence et aux restrictions au commerce, aux poids et mesures, à la faillite et à l'insolvabilité, à la propriété intellectuelle, à l'investissement, à la petite entreprise et au tourisme.

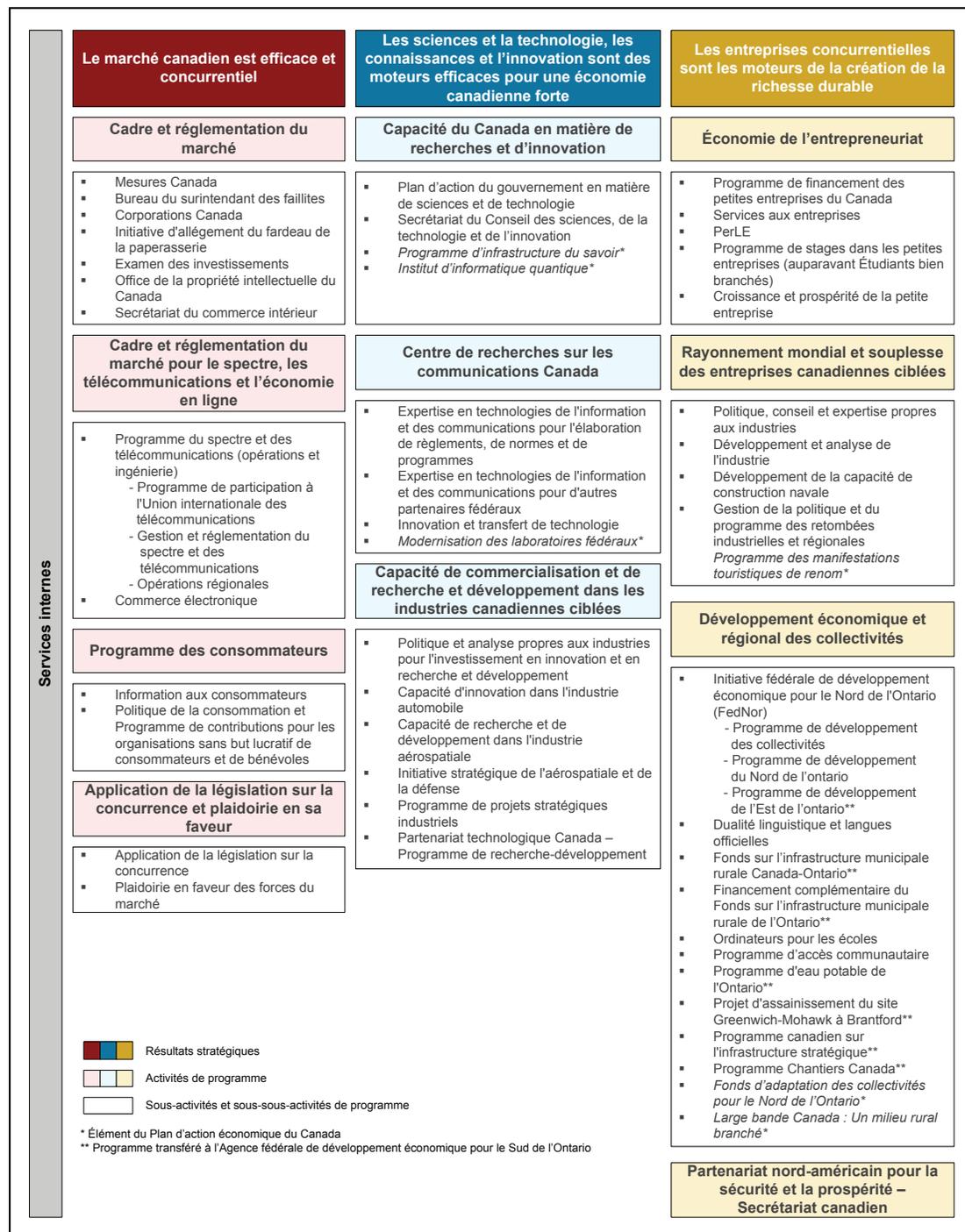


Résultats stratégiques et architecture des activités de programme

Ce rapport ministériel sur le rendement (RMR) s'inspire de l'architecture des activités de programme (AAP) décrite dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2010-2011. L'AAP décrit les programmes et activités du Ministère en fonction des liens logiques et hiérarchiques qui les unissent et d'un des trois résultats stratégiques. Depuis le cycle du budget des dépenses de 2009-2010, les ressources de l'activité de programme Services internes sont regroupées sous leur propre activité de programme. Elles ne sont plus réparties entre les activités de programme comme c'était le cas aux exercices précédents.

Architecture des activités de programme d'Industrie Canada en 2010-2011

(y compris les initiatives du Plan d'action économique du Canada)





Priorités organisationnelles

Les réalisations soulignées ci-après correspondent aux engagements pris dans le RPP de 2010-2011.

L'état du rendement est décrit selon l'échelle décrite à la section « Comment lire ce rapport », à la page 2.

Priorité 1 Promouvoir le marché	Type Déjà établie	Résultat stratégique Le marché canadien est efficace et concurrentiel
<p>Veiller à ce que les politiques du marché favorisent la concurrence et suscitent la confiance des consommateurs État : Entièrement atteint</p> <ul style="list-style-type: none"> En vue de moderniser les principales politiques-cadres du marché, des consultations sur le règlement proposé pour la mise en œuvre de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> ont été menées au printemps et à l'été 2010. Ces consultations publiques visaient à consolider l'engagement du Ministère à protéger les consommateurs en les faisant participer au processus. Industrie Canada a poursuivi l'amélioration des services du Système informatisé pour la recherche de dénominations sociales (NUANS*), améliorant ainsi l'efficacité des entreprises. Les modifications apportées à la <i>Loi sur les poids et mesures</i> et à la <i>Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz</i> (pour améliorer l'exactitude des mesures en matière de consommation et renforcer la protection des consommateurs contre les pertes dues à des mesures inexactes) ont reçu la sanction royale le 23 mars 2011. La <i>Loi canadienne anti-pourriel</i> (projet de loi C-28), qui vise à protéger le commerce en ligne, a reçu la sanction royale le 15 décembre 2010. La <i>Loi sur l'équité à la pompe</i> a aussi été adoptée dans le but de protéger les consommateurs canadiens contre les mesures inexactes des pompes à essence et d'autres appareils de mesure. Le Bureau de la concurrence a continué de se concentrer sur la mise en œuvre des modifications apportées récemment à la <i>Loi sur la concurrence</i>. Le Ministère a mis au point des outils, comme la version interactive du Guide du consommateur canadien⁴, une initiative fédérale-provinciale-territoriale, pour fournir aux consommateurs des renseignements qui les aideront à prendre des décisions éclairées au moment de faire un achat et à relever les défis découlant de la conjoncture économique. Industrie Canada a aussi continué à renforcer la protection de la propriété intellectuelle tout en menant plusieurs activités d'information. 		
Priorité 2 Favoriser une économie axée sur le savoir	Type Déjà établie	Résultat stratégique Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte
<p>Stimuler l'innovation des entreprises État : Entièrement atteint</p> <ul style="list-style-type: none"> Industrie Canada a créé un climat d'investissement qui incite le secteur privé à faire concurrence au reste du monde grâce à des technologies, à des produits et à des services novateurs. Le Ministère a aussi travaillé avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada à des programmes visant à rendre l'industrie plus active en recherche et plus concurrentielle. De concert avec le secteur privé, Industrie Canada a élaboré la Carte technologique des systèmes du soldat et a favorisé l'adoption et l'adaptation de nouvelles technologies comme les technologies de l'information et des communications (TIC), la biotechnologie et les technologies de production d'énergie propre. <p>Investir dans les sciences et la technologie (S-T) pour appuyer la création et la commercialisation des connaissances État : Entièrement atteint</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Ministère a consulté d'autres pays pour connaître leurs systèmes, politiques et programmes en vue de consolider le programme de S-T du Canada, a mené plusieurs activités d'information et a participé à des forums multilatéraux (Organisation de coopération et de développement économiques et Coopération économique Asie-Pacifique) pour représenter les intérêts du Canada en matière de sciences, de technologie et d'innovation et contribuer à l'élaboration de projets de recherche pour améliorer les politiques-cadres canadiennes. Le Ministère a travaillé avec les conseils subventionnaires fédéraux, la Fondation canadienne pour l'innovation et Génome Canada pour maximiser les investissements en recherche dans les établissements d'enseignement supérieur. 		

* NUANS est un service de recherche en ligne qui fournit aux autorités en matière de droit des sociétés les renseignements dont elles ont besoin pour rejeter ou approuver une dénomination sociale. Au Canada, les personnes qui souhaitent constituer une société doivent comparer la dénomination proposée aux dénominations sociales et aux marques de commerce existantes pour prévenir la confusion et s'assurer que cette dénomination est unique.

- Industrie Canada a appuyé le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI) et a soumis des propositions à l'appui de la stratégie des S-T, *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*⁶, dont plusieurs ont été incluses dans le budget de 2011.
- Le Ministère a travaillé avec les parties intéressées de l'industrie aérospatiale pour encourager et favoriser l'élaboration et l'adoption de nouvelles technologies, comme les TIC et les technologies de production d'énergie propre, dans les applications aérospatiales.

Priorité 3 Soutien aux entreprises	Type En cours	Résultat stratégique Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable
--	-------------------------	--

Aider les entreprises et les industries à soutenir la concurrence internationale

État : Atteint en grande partie

- Le Ministère, avec ses partenaires fédéraux, a fait progresser les négociations commerciales à l'Organisation mondiale du commerce, a appuyé les pourparlers commerciaux et les initiatives proposées comme l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne et a été l'hôte de rencontres tripartites (Canada, États-Unis et Japon) visant à régler la question de l'accès aux marchés. Le Ministère a aussi demandé des précisions sur les normes et les politiques japonaises applicables aux produits du bois.
- Des représentants du Ministère ont collaboré avec des associations, des administrations et des parties intéressées de l'industrie pour mieux faire connaître la capacité de l'industrie canadienne ainsi que pour cerner les occasions et évaluer les risques influant sur sa compétitivité et sa souplesse sur le marché mondial. Le Ministère a aussi participé à une série de réunions avec l'industrie aérospatiale canadienne pour étudier les possibilités de jumelage et faire la promotion de l'expertise canadienne.
- Pour mieux répondre aux impératifs de l'économie canadienne, Industrie Canada a changé ses priorités opérationnelles et n'a pas mis en œuvre de plan d'action visant le secteur automobile. Le Ministère a toutefois poursuivi l'élaboration d'importants services d'analyse et de renseignement sur l'industrie automobile, pour nouer le dialogue avec les parties intéressées sur les enjeux liés à la place du Canada dans un marché nord-américain intégré, et pour maximiser la valeur des ententes avec General Motors et Chrysler pour les Canadiens.

Promouvoir l'entrepreneuriat, le développement communautaire et le développement durable

État : Entièrement atteint

- Pour appuyer les collectivités canadiennes et leur capacité à saisir les occasions et à relever les défis sur le plan économique, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor), par l'intermédiaire du Programme de développement des collectivités, a mis en œuvre le plan de stimulation en cinq points des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) pour une deuxième année. Ainsi, les SADC du Nord de l'Ontario étaient mieux placées pour répondre aux besoins de leurs clients et accroître leurs activités de prêt.
- Industrie Canada a travaillé avec ses homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que d'autres partenaires à l'amélioration des services et des renseignements fournis par le Réseau Entreprises Canada. Il s'agit d'une mesure permanente pour répondre aux besoins en renseignements commerciaux des petites entreprises canadiennes.
- De 80 à 85 % des bénéficiaires du Programme de financement des petites entreprises du Canada ont reçu des fonds supplémentaires.
- Par l'intermédiaire du programme Large bande Canada : Un milieu rural branché, 86 ententes de contribution d'une valeur totale de 112 millions de dollars ont été conclues pour des projets qui offriront l'accès Internet à large bande à quelque 210 000 ménages.

Priorité 4 Plan d'action économique du Canada	Type En cours / Déjà établie	Résultats stratégiques Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte / Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable
---	---	---

État : Entièrement atteint

- Le Ministère a aussi poursuivi la mise en œuvre des initiatives du Plan d'action économique du Canada, notamment le Programme d'infrastructure du savoir (PIS). En versant quelque 1,7 milliard de dollars aux provinces, aux territoires et aux établissements, le Ministère a appuyé plus de 500 projets de rénovation, de réparation et d'agrandissement pour améliorer la capacité des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens en recherche et en innovation.
- Dans le cadre du Plan d'action économique, FedNor a mis en œuvre la deuxième et dernière année du Fonds d'adaptation des collectivités pour le Nord de l'Ontario en appuyant des activités qui favorisent la restructuration, le développement économique des collectivités ainsi que des initiatives d'ordre scientifique et technologique.

Priorité 5 Gestion du Ministère	Type En cours / Nouvelle	Résultats stratégiques Tous les résultats stratégiques
Gestion des ressources humaines (en cours)		
État : Entièrement atteint		
<ul style="list-style-type: none"> • La deuxième année de la Stratégie de gestion des ressources humaines pour le renouvellement et les résultats, une stratégie triennale axée sur des activités clés de recrutement et de renouvellement du personnel ainsi que de perfectionnement en leadership, a été mise en œuvre en 2010-2011. Ces priorités ont été soutenues par le travail réalisé dans l'infrastructure des ressources humaines habilitante du service de ressources humaines et par des mécanismes d'intégrité et de reddition de comptes. • Le maintien en poste et le perfectionnement des employés ont été favorisés par la tenue de séances d'orientation, par l'élaboration d'un questionnaire sur la durée d'emploi projetée (nouveaux employés) et d'un questionnaire de fin d'emploi, par l'amélioration du programme de reconnaissance des employés, par la mise en œuvre intégrale du cadre de gestion du rendement des employés, par la conception d'une initiative de transfert de la mémoire organisationnelle (jesais) et par le soutien à la formation et au perfectionnement des employés. 		
Gestion financière (nouvelle)		
État : Entièrement atteint		
<ul style="list-style-type: none"> • Des mesures ont été prises en 2010-2011 pour accroître la fiabilité et la rapidité des prévisions. <ul style="list-style-type: none"> ○ Des objectifs ont été définis pour les cadres : l'écart par rapport aux prévisions ne doit pas excéder 5 % pour celles de septembre 2011 et 2 % pour celles de décembre 2011. Ces objectifs ont été une mesure efficace pour encourager les cadres à évaluer attentivement leurs besoins et à prévoir en conséquence. ○ Les membres des services financiers et administratifs qui participent au processus de planification ont reçu une formation. ○ Des lignes directrices et des outils usuels de gestion financière ont été élaborés et communiqués. ○ La situation financière a été étudiée chaque mois par la haute direction. • Industrie Canada continue de satisfaire aux exigences de la Politique sur le contrôle interne. Conformément à cette politique, les ministères doivent se tenir prêts pour une vérification. Industrie Canada a donc recensé et analysé l'ensemble de ses contrôles internes visant la production de rapports financiers. 		
Vérification interne (nouvelle)		
État : Entièrement atteint		
<ul style="list-style-type: none"> • Le service de vérification interne d'Industrie Canada s'est conformé au plan fondé sur les risques approuvé pour 2010-2011 et a réalisé les vérifications nécessaires pour fournir des assurances à la haute direction et au Comité ministériel de vérification qui éclairent le processus décisionnel. 		
Gestion de l'approvisionnement et du matériel (nouvelle)		
État : Atteint en grande partie		
<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada a lancé le processus d'assurance de la qualité et de surveillance des activités liées à l'examen des marchés publics dans l'ensemble du Ministère pour y relever les lacunes et les faiblesses, en vue d'améliorer la gestion de l'approvisionnement et du matériel. • Industrie Canada poursuit ses mesures visant à simplifier la délégation en matière de passation des marchés au sein du Ministère dans le but de réduire le nombre de délégations. 		
Continuité des opérations (nouvelle)		
État : Atteint en grande partie		
<ul style="list-style-type: none"> • Un répertoire des plans de gestion des urgences au Ministère a été créé, et la gouvernance des plans de continuité des opérations (PCO) actuels a été analysée pour veiller au respect des exigences gouvernementales en matière de gestion des urgences. • Un plan du projet de renouvellement de la continuité des opérations a été élaboré. Il définit une mesure en trois volets pour assurer la disponibilité des produits et des services ministériels essentiels en cas de sinistre. Seul le premier volet a été achevé dans les délais prévus. Un plan de projet, un guide d'analyse de l'impact sur les activités et un formulaire automatisé d'analyse connexe ont été élaborés, et des activités d'information et de formation ont été menées. Le deuxième volet, achevé en juin 2011, portait sur la conception d'un exercice ministériel d'analyse de l'incidence sur les activités. Le troisième volet prévoit l'élaboration, pour octobre 2011, d'un test des PCO dans l'ensemble du Ministère et de stratégies de reprise. • Des produits de gestion des urgences ont été élaborés pour les activités d'information et de formation supplémentaires, à l'intention du personnel, sur l'évacuation ou la fermeture temporaire ou permanente d'un immeuble en cas d'urgence. 		



Analyse des risques

Contexte de fonctionnement

Au cours de la dernière année, la reprise économique s'est accentuée au Canada. De nombreuses administrations ont mis fin aux projets de relance et ont depuis annoncé des mesures pour limiter les dépenses. Au Canada, les problèmes connexes ont entraîné une perte de richesse importante pour les entreprises et les consommateurs canadiens. Grâce à de nombreuses initiatives, mises en œuvre dans le cadre de programmes ministériels existants ou du Plan d'action économique du Canada (PAE), Industrie Canada a continué à surveiller la situation économique et a fait croître la capacité dans les secteurs et les industries prioritaires. En outre, le Ministère a mené à bien sa participation au plus récent exercice d'examen stratégique, a harmonisé les ressources pour accroître la capacité de recherche-développement (R-D) et d'innovation dans les secteurs ciblés et a appuyé le développement des compétences afin que les entreprises disposent des outils dont elles ont besoin pour croître et prospérer à long terme.

À mesure que la reprise économique s'est accélérée, la hausse de la demande a entraîné l'augmentation du prix des produits de base et de l'énergie, ce qui a soulevé des préoccupations relativement au prix des biens de première nécessité comme la nourriture et l'essence, et sur l'incidence de cette augmentation des prix sur les consommateurs et les entreprises. Ces facteurs, ainsi que les principaux secteurs décrits ci-après, formaient le contexte opérationnel d'Industrie Canada. Ils ont joué un rôle important dans l'établissement des plans et des priorités du Ministère.

Plan d'action économique

Le gouvernement a mis en œuvre avec succès la deuxième année du Plan d'action économique du Canada (PAE). Industrie Canada a administré huit initiatives connexes. Ces initiatives visaient à stimuler l'économie à court terme et appuyaient l'innovation à long terme, ce qui permettra à l'économie canadienne d'exceller à l'avenir. En outre, plusieurs initiatives du PAE du portefeuille du Ministère complétaient d'autres priorités ministérielles, comme la mise en œuvre de la stratégie des sciences et de la technologie. Parmi les principales réalisations, soulignons la signature de 86 ententes de contribution d'une valeur de 112 millions de dollars par l'intermédiaire du programme Large bande Canada : Un milieu rural branché, pour des projets qui offriront l'accès Internet à large bande à quelque 210 000 ménages et amélioreront la connectivité au profit des citoyens et des entreprises; le soutien, par le Programme des manifestations touristiques de renom (PMTR), de 47 festivals et manifestations de collectivités canadiennes; et le versement de fonds aux provinces, aux territoires et aux établissements par le Programme d'infrastructure du savoir (PIS) pour soutenir les projets scientifiques et technologiques au Canada.

À l'automne 2010, l'échéance du PIS a été reportée. Industrie Canada continuera à suivre cette initiative ainsi que le programme Large bande Canada, qui se poursuivront au prochain exercice. Comme les programmes du PAE devaient être mis en œuvre rapidement, des dépenses importantes devaient être faites dans des délais serrés. Industrie Canada a relevé ce défi tout en atténuant les risques grâce à des mesures de gérance efficaces, comme de solides cadres de contrôle de la gestion et des finances; la surveillance et l'examen des initiatives par des organismes de gouvernance permanents et spéciaux; et la tenue d'examen de diligence raisonnable par des tiers. Les risques liés au PIS et au programme Large bande Canada continueront d'être surveillés dans le profil de risque du Ministère, et d'autres mesures de rapport seront prises lorsque le financement des programmes tirera à sa fin.

Marché concurrentiel

Pendant l'année, Industrie Canada a soutenu diverses mesures visant à faire en sorte que le marché canadien soit équitable et concurrentiel. Le Ministère a contribué à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications en levant les restrictions sur la propriété étrangère applicables aux entreprises canadiennes de diffusion par satellite, pour donner aux entreprises canadiennes accès aux fonds, aux connaissances et à l'expertise dont elles ont besoin pour être concurrentielles. Industrie Canada a entamé des consultations sur des cadres stratégiques et techniques en prévision de la mise aux enchères des bandes de 700 MHz et de 2 500 MHz. Ces consultations permettront au Ministère de préparer une vente aux enchères qui garantit l'utilisation efficace du spectre des radiofréquences. Le Ministère a aussi préparé avec Patrimoine canadien un projet de loi visant à moderniser la *Loi sur le droit d'auteur*.

Innovation

En 2010-2011, Industrie Canada a continué à appuyer la compétitivité des industries durement touchées par la récession grâce à des investissements dans la capacité d'innovation d'entreprises des industries automobile, aérospatiale, de la construction navale et de la défense. Le Ministère a aussi contribué au lancement de l'examen du soutien à la R-D dans les entreprises mené par un groupe d'experts indépendants. Les résultats de cet examen serviront à accroître l'efficacité et l'incidence des dépenses fédérales relativement aux politiques de S-T et d'innovation.

Relations avec les partenaires et les intervenants

Pour atténuer les risques opérationnels, Industrie Canada a poursuivi la recherche de partenariats stratégiques avec d'autres ministères, d'autres administrations nationales, des organismes étrangers et des parties intéressées de l'industrie. Ces relations ont aidé Industrie Canada à élaborer des politiques et des programmes efficaces.

Plusieurs initiatives d'Industrie Canada élaborées l'an dernier comprenaient la consultation des parties intéressées, en particulier pour l'élaboration de la stratégie sur l'économie numérique (SEN) et pour le groupe d'experts chargé de l'examen de la R-D. Dans le cadre des consultations sur la SEN, une réunion de ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux sur l'économie numérique a été tenue en janvier 2011. Le Ministère a aussi fait progresser, avec ses partenaires fédéraux, les négociations commerciales à l'Organisation mondiale du commerce et à l'appui des initiatives proposées comme l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. La réalisation d'études conjointes par l'intermédiaire du Fonds de recherche sur les frontières nord-américaines, la sécurité et la prospérité, qui ont été présentées aux parties intéressées du Canada et des États-Unis, est une des grandes réalisations récentes.

Intérêts des consommateurs

Vu les défis posés par la conjoncture économique en 2010-2011, des pressions ont été exercées sur Industrie Canada pour qu'il oriente davantage ses activités sur les paramètres fondamentaux de la consommation, à savoir l'achat et l'épargne. Le Ministère a publié une vidéo en ligne pour offrir aux consommateurs des conseils de base sur les achats, notamment les points à considérer avant et après l'achat, et pour inciter les consommateurs à communiquer avec leur administration pour obtenir des renseignements supplémentaires. Par l'intermédiaire du Bureau de la concurrence, Industrie Canada a aussi trouvé des moyens souples et rentables pour favoriser la conformité aux lois sur la protection des consommateurs dans l'ensemble du pays. Il a par ailleurs soutenu la participation des consommateurs à l'élaboration des politiques et continué d'orienter ses activités vers la protection des consommateurs contre la fraude, en particulier grâce au leadership du Bureau dans le Forum sur la prévention de la fraude et à sa participation au Mois de la prévention de la fraude.

Gestion du risque

Industrie Canada s'efforce d'intégrer la gestion des risques dans toutes ses activités. Ainsi, il a cerné dans son profil de risque de 2010-2011 les risques susceptibles d'influer sur sa capacité à remplir son mandat et à atteindre ses résultats stratégiques. Au cours du même exercice, Industrie Canada a aussi amélioré son profil de risque en concentrant son attention sur les risques associés aux programmes, dans le cadre d'une stratégie globale de gestion des risques. Le processus lié au profil comprenait l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance continue de stratégies d'atténuation et de plans d'action pour veiller à ce que les risques pour Industrie Canada soient bien gérés. En réponse aux recommandations formulées dans le 15^e rapport du Comité permanent des comptes publics, Industrie Canada a élargi sa présentation des risques dans le RMR pour mieux décrire le travail du Ministère et présenter un tableau équilibré et transparent de son rendement.

Le Ministère a aussi poursuivi une gestion rigoureuse des risques liés à la réalisation des initiatives découlant du PAE qui lui ont été confiées. La surveillance, l'atténuation et la déclaration des risques associés à ces initiatives par Industrie Canada ont d'ailleurs été reconnues par le Bureau du vérificateur général du Canada.

Le profil de risque du Ministère pour 2010-2011 faisait état des cinq catégories de risque suivantes : réalisation du programme du PAE, encadrement et réglementation du marché pour le spectre et les télécommunications, réputation et attentes des parties intéressées, capacité d'adaptation et innovation. Dans chaque catégorie, des risques prioritaires pour le Ministère ont été cernés. Des renseignements détaillés sur ces risques et les stratégies d'atténuation connexes se trouvent à la section 2, sous chaque activité de programme correspondante. Un tableau du profil de risque du Ministère est aussi fourni à la section 4 pour mieux présenter les liens avec les catégories de risque définies.

Industrie Canada continue de mettre à jour son profil de risque et de déterminer, de surveiller et d'atténuer les risques susceptibles d'influencer sa capacité à atteindre ses résultats attendus et à remplir son mandat.



Sommaire du rendement

Ressources financières et humaines d'Industrie Canada

Les deux tableaux suivants présentent les ressources financières et humaines totales d'Industrie Canada pour 2010-2011, y compris les ressources associées au Plan d'action économique du Canada.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)*

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
2 448,6	2 534,3	2 055,0

* Les ressources financières représentent la somme des totaux pour les activités de programme et les Services internes.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)*

Prévues	Réelles	Écart
5 279	5 617	338

* Dans l'ensemble, le nombre d'équivalents temps plein (ETP) au Ministère a diminué de 65, si l'on compare avec les ressources humaines réelles indiquées dans le RMR de 2009-2010 (5 682 ETP). L'écart entre le nombre d'ETP prévus et réels est attribuable à l'amélioration de la méthode utilisée. Des explications détaillées et des explications sur les écarts dans les données sur les ETP sont fournies à la section 2 pour chaque activité de programme lorsque la différence est de 10 % ou plus.

Sommaire du rendement par résultat stratégique

Résultat stratégique 1 : Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Indicateurs de rendement	Objectifs	Rendement de 2010-2011
Obstacles à la concurrence (évaluation de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] de l'accessibilité aux marchés canadiens)	Conserver le 6 ^e rang ou obtenir un meilleur rang*	<p>État du rendement Atteint en grande partie</p> <p>Selon les indicateurs de réglementation des marchés de produits de l'OCDE, en 2008, le Canada occupait le 5^e rang des pays de l'OCDE quant à l'inaccessibilité des marchés, alors qu'il se classait 11^e en 2003⁶. La baisse du Canada dans le classement est principalement attribuable à l'augmentation des obstacles à l'accès aux services. La tendance pour ce résultat est à la baisse : note brute** de 2,00 en 2003 et de 2,09 en 2008. Cette baisse s'observe dans trois des quatre catégories d'obstacles à la concurrence, soit obstacles juridiques, obstacles à l'accès aux réseaux et obstacles à l'accès aux services***.</p>
Nombre de jours nécessaires pour enregistrer une nouvelle société	3 jours	<p>État du rendement Passablement atteint</p> <p>Le délai d'enregistrement d'une nouvelle société au Canada est de 5 jours⁷. Ce délai est passé de 3 jours (de 2004 à 2008) à 5 jours (2009-2010) en raison du jumelage de deux processus de demande dans un nouveau système intégré, et il demeure inchangé en 2010-2011. Bien que le nombre de jours ait augmenté, le processus d'enregistrement lui-même a été simplifié. En outre, si la dénomination a été demandée à l'avance, l'enregistrement peut se faire en un jour⁸. Il n'y a aucun changement cette année par rapport à l'an dernier.</p>

* L'indicateur est mesuré par l'OCDE tous les cinq ans; la prochaine mise à jour est prévue pour 2013. Un rang élevé correspond à des obstacles élevés. Ainsi, en 2008, le Canada s'est classé 5^e selon l'indice des obstacles à la concurrence des pays de l'OCDE, alors qu'il occupait la 11^e place en 2003. Son rendement a donc diminué.

** La note brute est fondée sur la moyenne non pondérée des quatre obstacles à la concurrence. Elle se situe sur une échelle de 0 à 6, dans laquelle 6 représente les obstacles les plus élevés.

*** La 4^e catégorie d'obstacles à la concurrence porte sur les exemptions de l'application des lois antitrust.

Activité de programme	Dépenses réelles de 2009-2010 (en millions de dollars)	2010-2011 (en millions de dollars)				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	
Cadre et réglementation du marché	43,2	64,1	66,1	210,0*	40,3**	Affaires économiques : un marché équitable et sécurisé
Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne	110,4***	87,1	87,2	95,2	91,0	
Programme des consommateurs	5,1	4,6	6,0^	5,2	5,0	
Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur	47,7	45,4	46,7	47,3	45,6	
Total	206,5***	201,3	206,2	357,7*	182,0*	

* La part de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) s'élève à 153,8 millions de dollars du total des autorisations. L'OPIC est un organisme d'Industrie Canada qui est entièrement financé à même les revenus qu'il génère. Le total des autorisations inscrit dans ce tableau inclut le surplus accumulé par l'OPIC depuis sa création en 1994, ainsi que les revenus reportés.

** L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable à plusieurs facteurs. D'une part, par exemple, le revenu net lié aux activités de l'OPIC a été plus élevé que prévu. D'autre part, de grands projets d'immobilisations ont été reportés aux exercices ultérieurs, et le niveau d'investissement réel pour le maintien de l'infrastructure des TI à l'OPIC a été inférieur aux prévisions. En outre, un montant de 2 millions de dollars compris dans les dépenses prévues pour la *Loi sur les poids et mesures* n'a pas été dépensé, le projet de loi C-14 n'ayant reçu la sanction royale que le 23 mars 2011.

*** Cette dépense a surtout été effectuée pour l'activité de programme Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne. De plus, en raison d'une erreur en 2009-2010, les dépenses réelles ont été surévaluées relativement au programme Large bande Canada et au spectre régional.

^ Les dépenses prévues pour le Bureau de la consommation en 2010-2011 comprenaient une affectation temporaire de 1,4 million de dollars pour la mise en œuvre de la *Loi canadienne anti-pourriel*. Dans le budget supplémentaire des dépenses de 2010-2011, 250 000 \$ ont été affectés au Bureau pour cette initiative, et 200 000 \$ à chaque exercice suivant. Le reste a été affecté aux activités de programme Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne et Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur.

Résultat stratégique 2 : Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte

Indicateurs de rendement	Objectifs	Rendement de 2010-2011
Indice d'innovation (mesure de l'adoption d'une nouvelle technologie, et interaction entre les secteurs des affaires et des sciences)	Conserver le 12 ^e rang ou obtenir un meilleur rang	État du rendement Entièrement atteint Le Canada a maintenu son classement au 11 ^e rang au chapitre de l'innovation parmi 142 pays ⁹ . L'indice d'innovation du Forum économique mondial reflète la capacité d'innover, la qualité des établissements de recherche scientifique, les dépenses des entreprises en R-D, la collaboration universités-industries en R-D, l'acquisition de produits de haute technologie par le gouvernement, la disponibilité de scientifiques et d'ingénieurs, et l'utilité des brevets. Il s'agit d'un résultat stable par rapport à celui de 2010-2011, le Canada s'étant alors classé 11 ^e parmi 139 pays.
Rang du Canada à l'échelle mondiale pour la collaboration universités-industries en R-D	Conserver le 2 ^e rang ou obtenir un meilleur rang ¹⁰	État du rendement Entièrement atteint Le Canada s'est classé 2 ^e parmi 10 pays* au chapitre de la collaboration universités-industries en R-D ¹¹ , ce qui représente une amélioration par rapport à 2007 (3 ^e rang). Le Canada a occupé le 2 ^e rang de 2003 à 2006.
Nombre de personnes travaillant en R-D par rapport au nombre total d'emplois	8 sur 1 000	État du rendement Dépassé Le nombre total d'emplois en R-D en 2007 était de 13,4 sur 1 000, une augmentation par rapport à 13,3 en 2004-2005** ¹² . Les données pour 2010-2011 n'ont pas été publiées; une analyse des tendances n'a donc pas pu être faite.

* L'Allemagne et l'Espagne, qui occupaient respectivement le 1^{er} et le 2^e rang de l'indice, n'avaient pas encore communiqué de données officielles en juin 2011. D'après les données préliminaires, la baisse des dépenses en R-D dans le secteur privé en Espagne sera supérieure à 1 %. Par conséquent, le Canada devrait se hisser au 2^e rang¹³.

** Cette mesure diffère des exercices précédents puisqu'elle englobe le nombre total d'emplois en R-D par tranche de 1 000 emplois. Par le passé, c'était la proportion de chercheurs totaux par tranche de 1 000 emplois qui était mesurée. La nouvelle mesure est plus représentative de l'indicateur de rendement.

Activité de programme	Dépenses réelles de 2009-2010 (en millions de dollars)	2010-2011 (en millions de dollars)				
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation	263,1	307,3	248,6	251,5*	255,9*	Affaires économiques : une économie axée sur l'innovation et le savoir
Centre de recherches sur les communications Canada	45,9	39,1	39,1	43,4**	43,9**	
Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées	277,7	294,5	295,0	399,6***	247,0***	
Total	586,7	640,8	582,7	694,5	546,8	

* L'écart entre le total des autorisations et les dépenses réelles est attribuable à une erreur dans l'attribution des dépenses prévues. Quelque 5 millions de dollars ont été affectés aux dépenses prévues des Services internes en 2010-2011 plutôt qu'à cette activité de programme. L'examen de mi-exercice a permis de rétablir les choses. Le problème a été réglé pour l'exercice 2011-2012.

** Des fonds supplémentaires ont été alloués en cours d'exercice pour l'entretien de l'infrastructure du campus de Shirley's Bay et d'autres exigences opérationnelles.

*** Le total des autorisations comprend les fonds supplémentaires reçus durant l'exercice par l'intermédiaire du budget supplémentaire des dépenses de 2010-2011, soit une contribution remboursable de 90 millions de dollars pour le programme Partenariat technologique Canada (PTC) et de 22,5 millions pour le programme CSeries de Bombardier. L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles s'explique par les retards dans les grands projets de R-D. Le report des fonds aux exercices ultérieurs a été approuvé, pour mieux répondre aux besoins de trésorerie des bénéficiaires de deux programmes : PTC/Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) (60 millions de dollars) et Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (53,2 millions).

Résultat stratégique 3 : Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable

Indicateurs de rendement	Objectifs	Rendement de 2010-2011
Pourcentage du produit intérieur brut (PIB) correspondant à la contribution des petites et moyennes entreprises (PME)	Maintenir ou améliorer le pourcentage actuel (26 %) par rapport au pourcentage du PIB de 2009	État du rendement Entièrement atteint Les petites entreprises canadiennes ont généré 28 % du PIB en 2009-2010*. La tendance est à la baisse par rapport à 2008-2009 (29 %) ¹⁴ .
Rapport entre les PME en régions rurales et celles en régions urbaines (définies par les subdivisions de recensement)	1:3	État du rendement Dépassé Au Canada, le rapport entre les PME en régions rurales et celles en régions urbaines est de 1:2,1. Les PME des régions rurales représentent 32 % de l'activité économique des PME, comparativement à 68 % pour les PME des régions urbaines ^{**15} . Avec la nouvelle méthode de calcul, le résultat est le même qu'à l'exercice précédent.

* L'objectif, le résultat et le sommaire du rendement ne concernent que les petites entreprises, c'est-à-dire les entreprises de moins de 50 employés, par opposition aux PME, qui sont définies comme les entreprises qui comptent moins de 500 employés. BC Stats fournit des statistiques sur les petites entreprises pour chaque province et territoire ainsi que pour l'ensemble du Canada. Les statistiques présentées dans ce tableau sont celles pour l'ensemble du Canada.

** En 2010-2011, le calcul du rapport entre les PME en régions rurales et celles en régions urbaines a changé par rapport aux exercices précédents, ce qui se traduit par l'ajout de données supplémentaires sur les PME canadiennes. La nouvelle mesure est plus représentative de l'indicateur de rendement. Un rapport peu élevé entre les PME en régions rurales et celles en régions urbaines favorise la croissance durable des collectivités rurales et la prospérité de l'ensemble de la population canadienne.

Activité de programme	Dépenses réelles de 2009-2010 (en millions de dollars)	2010-2011 (en millions de dollars)				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	
Économie de l'entrepreneuriat	135,2	104,9	104,3	109,0	106,1	Affaires économiques : une croissance économique forte ¹⁶
Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées	59,6	56,4	56,0*	61,5	51,3*	
Développement économique et régional des collectivités	320,7	51,5	82,5	97,9	96,9	
Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien	1,1	2,2	2,2	1,8	0,0**	Affaires internationales : un partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux ¹⁷
Total	516,6	214,9	245,0	270,1	254,4	

* L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable au report de 7 millions de dollars du Mécanisme de financement structuré, de 2010-2011 à 2013-2014, pour assurer l'intégrité du programme jusqu'à la commande de nouveaux navires par le gouvernement. La construction devrait débuter en 2013-2014.

** Une erreur dans l'attribution des dépenses réelles a fait en sorte que 1,03 million de dollars a été affecté aux Services internes. L'activité de programme Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien a pris fin en 2010-2011, ce qui a entraîné une baisse des dépenses réelles.

Activités de programme contribuant à tous les résultats stratégiques

Activité de programme	Dépenses réelles de 2009-2010 (en millions de dollars)	2010-2011 (en millions de dollars)			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations*	Dépenses réelles
Services internes	177,8	92,6	92,6	163,0	161,6
Total	177,8	92,6	92,6	163,0	161,6

* Une partie du budget de fonctionnement d'Industrie Canada provient des budgets supplémentaires des dépenses, grâce à un modèle de financement qui permet au Ministère de récupérer des contributions remboursées pendant l'exercice précédent. Pour assurer la bonne marche des activités, les Services internes avancent des fonds aux programmes et se font rembourser lorsque les budgets supplémentaires des dépenses reçoivent la sanction royale.

Plan d'action économique du Canada	Dépenses réelles de 2009-2010 (en millions de dollars)	2010-2011 (en millions de dollars)			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
PAE	1 080,0	1 263,9	1 322,1	1 049,1	910,2
Total	1 080,0	1 263,9	1 322,1	1 049,1*	910,2

* En raison de la décision du gouvernement de repousser au 31 octobre 2011 l'échéance pour les projets d'infrastructure clés du programme, une partie des fonds alloués, soit 250,1 millions de dollars, a été reportée à l'exercice 2011-2012.



Profil des dépenses

Plan d'action économique du Canada

Industrie Canada a continué à contribuer au Plan d'action économique du Canada en 2010-2011. Une part importante des ressources ministérielles affectées au PAE a servi à financer les sciences et la technologie ainsi que les connaissances et l'innovation, ce qui a permis de continuer à stimuler et à renforcer l'économie canadienne. Cet objectif a été atteint grâce à des initiatives comme le Programme d'infrastructure du savoir, la Fondation canadienne pour l'innovation, le Programme des manifestations touristiques de renom et d'autres initiatives du PAE sous l'égide d'Industrie Canada. Le tableau ci-dessous dresse la liste des initiatives du PAE et donne le total des autorisations et des dépenses réelles pour chacune en 2010-2011.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Initiative du PAE	Total des autorisations	Dépenses réelles
Programme d'infrastructure du savoir	751,6	745,0
Fondation canadienne pour l'innovation	50,0	50,0
Institut de l'informatique quantique	17,0	17,0
Modernisation des laboratoires fédéraux	2,2	2,2
Large bande Canada : Un milieu rural branché	158,4	30,0*
Programme des manifestations touristiques de renom	41,7	41,0
Réseau Entreprises Canada**	5,9	5,3
Fonds d'adaptation des collectivités du Nord de l'Ontario	21,2	18,7
Centre Ivey pour l'innovation et le leadership en santé	1,0	1,0
TOTAL	1 049,1	910,2

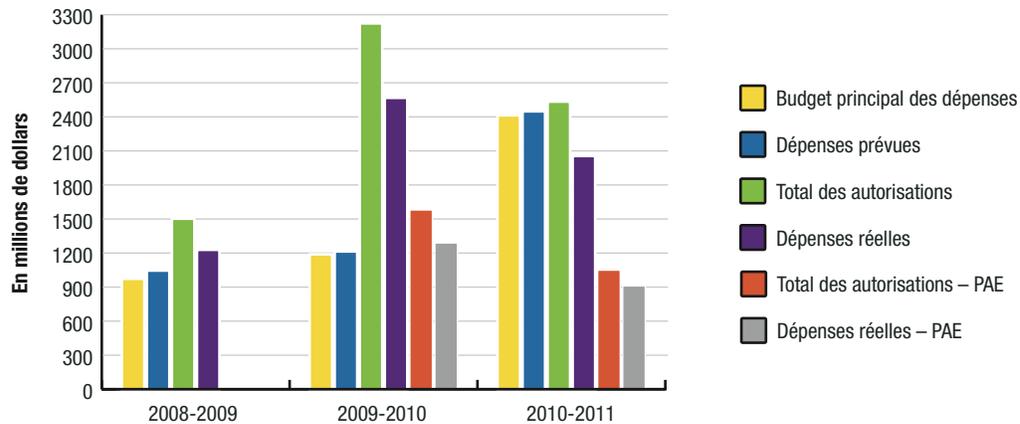
* Un montant de 94,3 millions de l'exercice 2010-2011 a été reporté aux exercices ultérieurs en raison des nombreuses demandes reçues, des retards dans l'évaluation et la sélection des demandes, des périodes de construction pluriannuelles dans les régions éloignées et des coûts supplémentaires liés à la bande passante par satellite à prévoir. De plus, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a obtenu 7 millions en 2010-2011 pour financer des initiatives de services à large bande grâce au Fonds d'innovation de l'Atlantique.

** Bien qu'il ait reçu des fonds du Plan d'action économique, le Réseau Entreprises Canada est un programme permanent. Voir l'activité de programme Économie de l'entrepreneuriat à la section 2, au résultat stratégique 3, Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable.

Tendances au chapitre des dépenses ministérielles

Les dépenses réelles d'Industrie Canada se sont élevées à 2,05 milliards de dollars en 2010-2011, ce qui est inférieur aux dépenses réelles en 2009-2010 (2,56 milliards). Le budget de fonctionnement du Ministère se chiffrait à 416,9 millions de dollars en 2010-2011, comparativement à 459,2 millions en 2009-2010.

Tendances des dépenses du Ministère



Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les crédits votés et les dépenses législatives du Ministère, consulter les *Comptes publics du Canada* de 2010, volume II. Une version électronique des Comptes publics est publiée sur le [site Web](#) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada¹⁸.

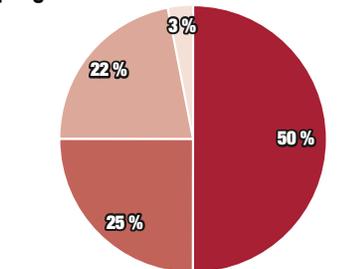
Section 2 : Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Résultat stratégique 1 : Le marché canadien est efficace et concurrentiel

Industrie Canada soutient l'efficacité et la compétitivité du marché en élaborant des politiques essentielles à son fonctionnement. Ces efforts se traduisent par des lois et des règlements régissant la propriété intellectuelle, la faillite et l'insolvabilité, la concurrence et les restrictions au commerce, les sociétés par actions et la gouvernance d'entreprise; l'investissement direct étranger, le commerce intérieur, les poids et mesures, la consommation ainsi que les télécommunications. Ces politiques sont conçues pour aider le Ministère à favoriser l'innovation, la concurrence et la productivité tout en suscitant la confiance des entreprises, des investisseurs et des consommateurs. Pour ce faire, le Ministère a mené les activités de programme suivantes :

- Cadre et réglementation du marché
- Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne
- Programme des consommateurs
- Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur

Répartition des dépenses pour le résultat stratégique Le marché canadien est efficace et concurrentiel, par activité de programme



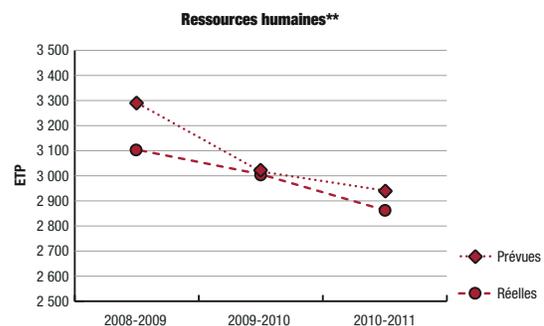
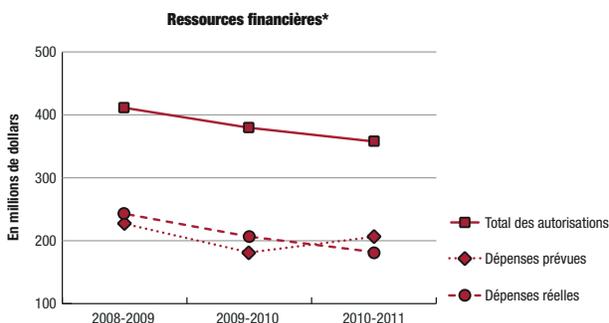
- Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne
- Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur
- Cadre et réglementation du marché
- Programme des consommateurs

Exemple de réussite à Industrie Canada

En septembre 2010, le Bureau de la concurrence a publié un bulletin intitulé *Le Programme de clémence**, qui énonçait les facteurs dont le Bureau tient compte au moment de recommander aux procureurs du Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) la clémence dans le cadre de la détermination de la peine. Le bulletin présente aussi le processus d'obtention d'une recommandation de clémence dans les affaires de cartel criminelles. En outre, la commissaire de la concurrence et le directeur des poursuites pénales ont conclu en mai 2010 un *protocole d'entente*** concernant la conduite des enquêtes criminelles et des poursuites pénales en application de la *Loi sur la concurrence*, de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, de la *Loi sur l'étiquetage des textiles* et de la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*. Le protocole ainsi que le Programme d'immunité et le Programme de clémence garantissent transparence et prévisibilité à la population et comptent parmi les meilleurs outils du Bureau pour lutter contre les cartels et bien gérer ses programmes.

* www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03287.html

** www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03227.html



* L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles, d'une part, et le total des autorisations, d'autre part, est surtout attribuable à l'OPIC. Le total des autorisations inclut le surplus accumulé par l'OPIC depuis sa création en 1994, ainsi que les revenus reportés. Le but est de ne pas dépenser le surplus au cours d'un même exercice, mais plutôt d'y puiser à l'occasion pour financer des immobilisations ou pour équilibrer les dépenses et les revenus. La diminution des ressources financières entre 2008-2009 et 2009-2010 découle principalement d'un changement de méthode touchant les ressources allouées aux Services internes dans le RMR. Jusqu'en 2008-2009, ces ressources étaient réparties par résultat stratégique. Elles sont maintenant regroupées sous leur propre activité de programme.

** La diminution des ressources humaines entre 2008-2009 et 2009-2010 découle d'un changement de méthode touchant les ressources allouées aux Services internes dans le RMR. Jusqu'à 2008-2009, ces ressources étaient réparties par résultat stratégique. Elles sont maintenant regroupées sous leur propre activité de programme.

Respect des engagements

Pour veiller à ce que le marché canadien soit efficace et concurrentiel, Industrie Canada a donné aux consommateurs l'occasion de participer à l'élaboration des politiques gouvernementales et de contribuer de manière productive au marché. Par exemple, à la suite de consultations partout au Canada et auprès d'organismes étrangers, le Ministère a entrepris la révision du document *Fusions – Lignes directrices pour l'application de la loi*. Le Ministère a aussi poursuivi la mise en œuvre de plusieurs lois, comme la *Loi sur la concurrence*, la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et la *Loi sur l'investissement Canada*.

Activité de programme : Cadre et réglementation du marché

Description de l'activité de programme

Ce programme met en place des régimes de réglementation efficaces par l'intermédiaire de règlements, de politiques, de procédures et de normes pour les faillites, l'investissement direct étranger, la constitution en société sous le régime fédéral, la propriété intellectuelle et les poids et mesures à l'intention des marchés canadiens (consommateurs, entreprises et investisseurs), tout en minimisant le fardeau de la conformité à la réglementation pour les petites entreprises.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
66,1	210,0*	40,3**

* La part de l'OPIC s'élève à 153,8 millions de dollars du total des autorisations. L'OPIC est un organisme d'Industrie Canada qui est entièrement financé à même les revenus qu'il génère. Le total des autorisations inclut le surplus accumulé par l'OPIC depuis sa création, en 1994, ainsi que les revenus reportés. Le but est de ne pas dépenser le surplus au cours d'un même exercice, mais plutôt d'y puiser à l'occasion pour financer des immobilisations ou pour équilibrer les dépenses et les revenus.

** L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable à plusieurs facteurs. D'une part, par exemple, le revenu net lié aux activités de l'OPIC a été plus élevé que prévu. D'autre part, de grands projets d'immobilisations ont été reportés aux exercices ultérieurs, et le niveau d'investissement réel pour le maintien de l'infrastructure des TI à l'OPIC a été inférieur aux prévisions. En outre, un montant de 2 millions compris dans les dépenses prévues pour la *Loi sur les poids et mesures* n'a pas été dépensé, le projet de loi C-14 n'ayant reçu la sanction royale que le 23 mars 2011.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
1 780	1 729	51

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
L'équité, l'intégrité, l'efficacité et la compétitivité du marché sont protégées dans les domaines de l'insolvabilité, des investissements étrangers, des poids et mesures, de la constitution en société sous le régime fédéral et de la propriété intellectuelle	Pourcentage des cas pour lesquels les délais réglementaires ou les normes de service sont respectés	80 %	<p>État du rendement Dépassé</p> <p>Dans 87,6 % des cas, les délais réglementaires ou les normes de service sont respectés. Ce pourcentage est la moyenne des taux de conformité suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mesures Canada : 85 % Bureau du surintendant des faillites : 94,9 % Corporations Canada : 98,2 % Examen des investissements : 100 % OPIC : 60 %* <p>Il s'agit d'une amélioration par rapport au résultat de 2009-2010, qui était de 86,8 %.</p>

*En réponse à son rendement de 60 %, l'OPIC a entrepris un examen exhaustif de ses normes de service, et devrait recommander de nouvelles mesures.

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Conformément à son engagement de garantir l'intégrité et la responsabilité en matière d'insolvabilité au Canada, Industrie Canada, par le biais du Bureau du surintendant des faillites (BSF), a apporté des améliorations à la responsabilité des parties jouant un rôle dans les dossiers déposés dans les régions sous le régime de la [Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies](#) (LACC)¹⁹. L'élaboration des systèmes ministériels de gestion des cas et de recherche intégrée des dénominations sociales est terminée. Ces systèmes permettent aux parties intéressées du Canada et de l'étranger d'effectuer des recherches sur les dossiers déposés sous le régime de la LACC. Ainsi, les communications entre les contrôleurs nommés en vertu de la LACC, les représentants étrangers et le BSF, au moment de remplir les formulaires pour l'inscription des procédures dans le registre, seront plus efficaces. Les parties devant chercher des renseignements dans les dossiers d'insolvabilité gagneront du temps et économiseront de l'argent, puisque le BSF sera l'unique source de données sur les dossiers déposés sous le régime de la LACC, comme c'est déjà le cas pour les dossiers déposés selon la [Loi sur la faillite et l'insolvabilité](#)²⁰.

Comme suite à la modification de la *Loi sur Investissement Canada* et dans le but d'améliorer la transparence et la responsabilité du cadre d'examen de l'investissement étranger au Canada, Industrie Canada a travaillé à la production d'un premier rapport annuel sur cette loi en 2010-2011. La version définitive du rapport sera déposée en 2011-2012.

Des consultations sur le règlement proposé pour la mise en œuvre de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* ont été menées au printemps et à l'été 2010, afin d'établir un cadre de gouvernance moderne pour ce type d'organisation. Le Conseil du Trésor a approuvé la publication préalable du règlement dans la partie I de la [Gazette du Canada](#)²¹ du 26 février 2011.

Industrie Canada s'est penché sur les demandes des parties intéressées voulant que NUANS devienne l'unique source de dénominations sociales utilisée par les administrations fédérale, provinciales et territoriales au Canada. En réponse aux efforts du Ministère, les Territoires du Nord-Ouest ont annoncé en décembre 2011 leur intention d'utiliser le système, et la province de Québec s'est engagée à fournir ses données sur les dénominations sociales à NUANS d'ici la fin de mars 2012.

Industrie Canada, par l'intermédiaire de l'OPIC, fait connaître les avantages de la propriété intellectuelle (PI) pour accroître le recours à la PI et ainsi contribuer à l'avantage économique du Canada. En 2010-2011, la stratégie d'information de l'OPIC était axée sur la promotion de la valeur économique de la PI auprès des petites et moyennes entreprises (PME); la diffusion d'information sur la PI auprès des étudiants du niveau postsecondaire; l'établissement de partenariats avec les principaux acteurs en mesure de faire connaître la PI et de favoriser son utilisation; la formation des intermédiaires qui appuient les PME exportatrices pour s'assurer leur adhésion; et le renforcement de la capacité requise à l'OPIC pour mettre en œuvre la stratégie d'information.

Principaux défis et facteurs de risque

Pour atténuer les effets éventuels de la récession sur sa situation financière et sur sa capacité à financer les plans et les projets importants, l'OPIC a redoublé d'efforts pour limiter les coûts et réduire les dépenses.

Leçons apprises

L'enregistrement de la procédure d'insolvabilité dans les deux jours ouvrables suivant la réception des documents dûment remplis est un indicateur important pour le BSF. Celui-ci a investi dans la conception d'un système de dépôt électronique, ce qui a permis de réduire le risque qu'il ne puisse respecter les normes de service. Il serait difficile et coûteux pour le BSF de continuer à enregistrer les procédures manuellement. Depuis juin 2007, les nouveaux dossiers d'administration sommaire et ordinaire de faillites et les nouvelles propositions faites aux termes des [sections I et II de la partie III de la LFI](#)²² doivent être déposés auprès du BSF par le système de dépôt électronique.

Cette mesure a permis au BSF de maintenir ses normes de service lorsque, suivant la récession de 2008, le nombre de dépôts a commencé à augmenter. Cette augmentation a atteint un sommet en 2009-2010, le nombre de dépôts ayant alors été de 45 % supérieur aux niveaux d'avant la récession. Il était encore de 30 % supérieur à ces niveaux à la fin de l'exercice 2010-2011. Bien que la charge de travail ait augmenté en raison d'un nombre supérieur de dossiers à enregistrer, la situation aurait été pire si le système de dépôt électronique n'avait pas été en place.

Activité de programme : Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne

Description de l'activité de programme

Ce programme encourage l'innovation, la concurrence et la croissance dans le domaine des affaires en s'assurant que le Canada élabore, utilise et tire avantage, au pays et à l'étranger, du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications, et de l'économie en ligne. Ce programme atteint son but en élaborant des règlements, des politiques, des procédures et des normes sur le plan national qui régissent les industries du spectre et des télécommunications et l'économie en ligne du Canada. Le programme élabore aussi des normes, fait la promotion des télécommunications mondiales et aide à faciliter le commerce électronique à l'échelle internationale grâce à sa participation dans des forums bilatéraux et multilatéraux internationaux.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
87,2	95,2	91,0

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources révisées	Ressources réelles	Écart
686	693	7

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
L'infrastructure de radiocommunication et de télécommunication du Canada et l'économie en ligne sont gouvernées par des politiques et une réglementation-cadre modernes et efficaces	Pourcentage des politiques, des lois et des règlements élaborés, mis à jour ou révisés et des consultations menées, tel que précisé dans les plans d'activités, les plans stratégiques ou les plans opérationnels annuels	80 % des initiatives cernées	<p>État du rendement Dépassé</p> <p>Initiatives prévues réalisées : 95 %. Les renseignements ne sont pas comparés d'une année à l'autre, puisque les initiatives prévues sont pondérées de façon différente.</p>

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Industrie Canada a réalisé des progrès considérables au chapitre de l'infrastructure de radiocommunication et de télécommunication et de l'économie en ligne. Le Ministère a pris des mesures pour élaborer des politiques, des règlements, des normes et des traités qui appuient la gestion efficace du spectre et l'offre de nouveaux services sans fil. Par sa participation à l'Union internationale des télécommunications (UIT), Industrie Canada a été en mesure de faire valoir la position du Canada sur les questions relatives à l'amélioration du cadre de réglementation international du spectre, d'attribuer des fréquences du spectre radio à de nouveaux usages et d'harmoniser ceux-ci avec ceux des autres pays pour protéger les investissements. Ainsi, le Ministère a favorisé l'innovation et limité les problèmes de perturbations radio dans les pays membres de l'UIT. De plus, en 2010-2011, trois traités transfrontaliers de partage des fréquences pour les services commerciaux et les services de sécurité publique dans les bandes de 700 MHz et de 800 MHz ont été élaborés à l'intention des Canadiens, en collaboration avec les États-Unis. Des consultations ont aussi été menées sur l'utilisation éventuelle de la bande de 28 MHz pour les nouveaux systèmes mobiles commerciaux.

Pour permettre aux diffuseurs d'offrir la télévision haute définition (TVHD) à toute la population canadienne, le Ministère s'est occupé des éléments techniques de la mise en œuvre du cadre du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour la conversion du signal diffusé par ondes hertziennes en un signal numérique. Les normes techniques élaborées par le Ministère ont été acceptées par l'industrie et publiées dans la *Gazette du Canada*²³. Les demandes reçues ont toutes été traitées dans les délais, y compris la collaboration avec la Federal Communications Commission. Le Ministère a aussi mené d'importantes consultations publiques sur les services mobiles et à large bande dans les bandes de 700 MHz²⁴ et de 2 500 MHz²⁵. Ces bandes conviennent au déploiement de réseaux et de services mobiles et à large bande

évolués et permettent le développement de l'économie du Net mobile au Canada. La mise aux enchères de ces bandes favorisera l'instauration de nouveaux services et technologies mobiles sur le marché canadien ainsi que la création de débouchés pour les fournisseurs de services sans fil et les fabricants d'équipement.

La *Loi canadienne anti-pourriel* (projet de loi C-28), anciennement la *Loi sur la protection du commerce électronique*, a reçu la sanction royale le 15 décembre 2010. Toutefois, la publication préalable du règlement d'application connexe dans la *Gazette du Canada* a été retardée par la dissolution du Parlement. Le projet de loi C-29 modifiant la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*²⁶ était étudié en deuxième lecture au moment de la dissolution du Parlement pour la 41^e élection générale. Les deux initiatives visaient à créer un cadre législatif pour inciter les consommateurs à faire confiance au marché en ligne.

Pour stimuler la productivité et le rendement dans le secteur des TIC, le gouvernement du Canada a entrepris une consultation publique en ligne. Le but est de recueillir l'avis des parties intéressées sur les objectifs de la future *stratégie sur l'économie numérique*²⁷ (SEN) pour le Canada. La SEN, en cours d'élaboration, doit faire en sorte de placer le Canada en bonne position pour tirer parti du pouvoir d'innovation des technologies numériques.

Principaux défis et facteurs de risque

Pour s'assurer que sa capacité à fournir des services de base ou à offrir de nouveaux services à la population ne soit pas limitée par le vieillissement des systèmes du spectre des TI, Industrie Canada a mis en place des mesures pour veiller au remplacement des systèmes au cours des cinq prochaines années. Grâce aux mises à jour prévues, le système de gestion du spectre fournira aux Canadiens un cadre stratégique et réglementaire moderne et efficace.

Pour que les consultations sur la SEN permettent de recueillir l'opinion et l'appui des parties intéressées, le Ministère a demandé aux ministères clés d'harmoniser leurs programmes actuels de façon à ce qu'ils appuient la stratégie et d'orienter leurs clients vers le site Web connexe. Un plan exhaustif de réunions ciblées avec les principales parties intéressées a aussi été élaboré pour veiller à ce que les intérêts des consommateurs soient représentés dans l'élaboration des politiques gouvernementales.

Leçons apprises

Suivant l'évaluation menée en 2009, une stratégie de mesure du rendement a été conçue en 2010 dans le but d'améliorer l'évaluation du programme conjoint UIT-Industrie Canada et la production des rapports connexes. La mise en œuvre de la stratégie est prévue pour juillet 2012; des indicateurs serviront à suivre la contribution annuelle du Ministère à l'UIT.

Activité de programme : Programme des consommateurs

Description de l'activité de programme

Ce programme vise à assurer que les consommateurs ont une voix dans l'élaboration de politiques gouvernementales et qu'ils sont des participants efficaces du marché. Il s'agit là d'un élément du rôle du Ministère en matière de consommation en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, qui ordonne au ministre de promouvoir les intérêts et la protection des consommateurs. Deux volets de ce programme sont étroitement liés. Les enjeux prioritaires des consommateurs sont cernés afin d'élaborer et de diffuser des outils d'information et de sensibilisation pour les consommateurs. En outre, des recherches et des analyses sont entreprises aux fins de l'élaboration des politiques en fonction de ces priorités. Ce programme est exécuté en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que des organismes à but non lucratif voués aux intérêts des consommateurs.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
6,0	5,2	5,0*

* Les dépenses prévues pour le Bureau de la consommation en 2010-2011 comprenaient une affectation temporaire de 1,4 million de dollars pour la mise en œuvre de la *Loi canadienne anti-pourriel*. Dans le budget supplémentaire des dépenses de 2010-2011, seulement 250 000 \$ ont été affectés au Bureau pour cette initiative, et 200 000 \$ à chaque exercice suivant. Le reste a été affecté aux activités de programme suivantes : Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne; et Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
23	23	0

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Les intérêts des consommateurs sont représentés dans le marché et dans l'élaboration des politiques du gouvernement	Nombre de nouvelles initiatives de sensibilisation pour aider les consommateurs à accéder aux renseignements et aux outils qui les aideront à prendre des décisions éclairées	1	<p>État du rendement Dépassé</p> <p>Deux initiatives importantes ont été lancées pour aider et informer les consommateurs :</p> <p>A) le Guide du consommateur canadien²⁸, nouvel outil interactif et compatible avec les appareils sans fil, a été conçu pour fournir aux consommateurs des renseignements sur la sécurité en ligne, notamment le pourriel, les logiciels espions et l'hameçonnage;</p> <p>B) la vidéo « Conseils pour les consommateurs : Avant et après un achat »²⁹ a été publiée pour offrir aux consommateurs des conseils de base sur les achats.</p> <p>Il s'agit d'une amélioration par rapport au résultat de 2009-2010, soit une campagne ou initiative d'information.</p>
	Nombre de politiques ou de lois élaborées, mises à jour ou revues par le Bureau de la consommation	2	<p>État du rendement Dépassé</p> <p>Trois politiques ou lois ont été élaborées, mises à jour ou revues par le Bureau de la consommation. Un décret de désignation du Manitoba relativement aux dispositions sur le taux d'intérêt criminel du <i>Code criminel</i> a été adopté. Un décret similaire de désignation de la Saskatchewan relativement aux mêmes dispositions a été préalablement publié dans la partie I de la <i>Gazette du Canada</i>. De plus, des représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux ont présenté aux sous-ministres responsables de la consommation une proposition pour l'harmonisation des mesures législatives régissant les dossiers de crédit ainsi qu'un rapport sur les pratiques exemplaires pour favoriser l'observation des lois sur la protection des consommateurs au Canada. Il n'y a aucun changement en 2010-2011 par rapport à 2009-2010.</p>

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Pour aider les consommateurs à relever les défis découlant de la conjoncture économique, Industrie Canada, en collaboration avec le [Comité des mesures en matière de consommation](#)³⁰ (CMC), a organisé plusieurs téléconférences sur les pratiques exemplaires visant l'observation des lois et les dossiers de crédit. Ainsi, un rapport provisoire sur les pratiques exemplaires relatives à l'observation des lois a été préparé. Il comprend de l'information sur des moyens souples et rentables de favoriser l'observation des lois sur la protection des consommateurs. En outre, Industrie Canada et le CMC ont lancé la version interactive du [Guide du consommateur canadien](#)³¹, qui permet aux consommateurs de créer une version personnalisée du guide en choisissant les sujets qui les intéressent dans une liste de catégories, par exemple l'endettement, les dossiers de crédit, les contrats, le logement, les rénovations domiciliaires, le vol d'identité, les agences de recouvrement et beaucoup d'autres. Outre des conseils, le guide comprend un répertoire d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

Le Ministère a publié, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, le [Guide d'évaluation des répercussions sur les consommateurs](#)³², qui offre un cadre pour aider les analystes à déterminer les répercussions sur les consommateurs lorsqu'ils proposent ou évaluent de nouvelles politiques. Industrie Canada a aussi travaillé avec ses partenaires à l'étranger à divers projets stratégiques liés à la consommation durable, à la vulnérabilité des consommateurs et au commerce électronique. Enfin, le Ministère a collaboré au travail du Comité sur la politique des consommateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) relativement à l'accroissement de l'efficacité et de la valeur des demandes environnementales. Il a aussi contribué à la [Stratégie pour une croissance verte](#)³³ de l'OCDE, de même qu'à l'élaboration et à la publication du [Guide pour le développement des politiques de consommation](#)³⁴.

Principaux défis et facteurs de risque

Les consommateurs et les entreprises ne sont peut-être pas pleinement conscients de leurs responsabilités à l'égard des pourriels et des autres menaces en ligne aux termes de la nouvelle loi anti-pourriel. Par conséquent, Industrie Canada a entrepris l'élaboration d'une stratégie de communication pour diffuser de l'information à ce sujet et gérer les attentes. L'élaboration de la stratégie se poursuivra en 2011-2012.

Activité de programme : Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur

Description de l'activité de programme

Ce programme est constitué d'un organisme indépendant d'application de la loi qui contribue à la prospérité des Canadiens en protégeant et en faisant la promotion de marchés concurrentiels, permettant ainsi aux consommateurs de faire des choix éclairés. Le Bureau de la concurrence est responsable de l'administration et de la mise en application de la *Loi sur la concurrence*, de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, de la *Loi sur l'étiquetage des textiles*, et de la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*. Dirigé par le commissaire de la concurrence, l'organisme effectue des enquêtes concernant des pratiques anticoncurrentielles, encourage la conformité aux lois qui sont sous sa responsabilité et plaide en faveur des forces du marché.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
46,7	47,3	45,6

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources révisées	Ressources réelles	Écart
452	418	34

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Marchés concurrentiels et choix éclairés des consommateurs	Économies financières pour les consommateurs en raison des mesures prises par le Bureau de la concurrence pour faire cesser les activités anticoncurrentielles	330 millions de dollars	<p>État du rendement Non atteint</p> <p>133,3 millions de dollars Estimation du trop-perçu auprès des consommateurs (ou des préjudices économiques) pour la durée de l'infraction, avant les interventions du Bureau ayant pris fin en 2009-2010. Il s'agit d'une estimation prudente, fondée sur des méthodes similaires à celles utilisées par les organismes antitrust dans d'autres pays. Direction générale des affaires criminelles : 115,5 millions de dollars. Direction générale des pratiques loyales des affaires : 17,8 millions de dollars. Il s'agit d'un recul par rapport à 2009-2010, les économies réalisées par les consommateurs ayant alors été estimées à 281 millions.</p>
	Pourcentage de l'économie régi par les forces du marché	82 % du PIB	<p>État du rendement Entièrement atteint</p> <p>Environ 82 % du PIB du Canada est soumis aux forces du marché. Le Bureau a entrepris une étude de l'économie canadienne, qui a été adaptée pour les secteurs qui sont réglementés et qui ne relèvent pas de la <i>Loi sur la concurrence</i>. Il n'y a aucun changement en 2010-2011 par rapport à 2009-2010.</p>

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Industrie Canada, par l'intermédiaire du Bureau de la concurrence, a continué de se concentrer sur la mise en œuvre des modifications apportées à la *Loi sur la concurrence*, ainsi que sur le renouvellement de ses activités d'application dans le but d'accroître la transparence et de remplir son mandat. Pour fournir aux entreprises des directives claires et un processus prévisible, le Bureau a publié une mise à jour de la [Politique du Bureau de la concurrence sur la tarification et les normes de service relatives aux fusions et aux services connexes](#)³⁵, du [Guide du Bureau de la concurrence sur la tarification et les normes de service relatives aux fusions et aux services connexes](#)³⁶ et du [Guide de procédure à l'égard des transactions devant faire l'objet d'un avis et des certificats de décision préalable aux termes de la Loi sur la concurrence](#)³⁷. Il a aussi entrepris la révision du document *Fusions – Lignes directrices pour l'application de la loi*, et il a révisé les [Lignes directrices d'application de la loi relatives aux indications « Produit du Canada » et « Fait au Canada »](#)³⁸. Les nouvelles lignes directrices sont entrées en vigueur en juillet 2010.

Dans sa lutte contre le trucage des offres, le Bureau a porté des accusations au criminel contre huit entreprises et cinq personnes soupçonnées du [truquage d'offres](#)³⁹ afférentes à des contrats privés de ventilation dans la région de Montréal. L'enquête du Bureau a permis d'établir que des activités criminelles ont eu lieu dans cinq processus d'appel d'offres à l'égard de contrats s'élevant à environ 8 millions de dollars. De plus, les sociétés [Embraco North America Inc.](#)⁴⁰ et [Panasonic Corporation](#)⁴¹ se sont vu infliger une amende de 1,5 million de dollars chacune après avoir plaidé coupables à une accusation criminelle de fixation du prix des compresseurs de réfrigération hermétiques au Canada. Comme les cartels imposent une majoration du prix des produits et des services et privent les consommateurs des avantages de la concurrence, les mesures de coercition à ce chapitre se traduisent par de meilleurs prix pour les consommateurs et dissuadent les autres entreprises d'adopter des pratiques anticoncurrentielles.

De plus, à la suite de sa contestation officielle devant le Tribunal de la concurrence en février 2010, le Bureau est parvenu à une [entente de principe](#)⁴² qui répond aux préoccupations relatives aux règles anticoncurrentielles imposées par l'Association canadienne de l'immeuble. Ainsi, les agents immobiliers jouiront de toute la latitude voulue pour offrir des options de services et de tarification novatrices aux consommateurs, et ces derniers pourront choisir les services qu'ils désirent obtenir d'un agent immobilier pour vendre leur propriété. Le Bureau voit déjà apparaître de nouveaux modèles commerciaux proposant différentes options de services et de tarification flexibles.

En décembre 2010, le Bureau a déposé une demande au Tribunal de la concurrence visant à faire abolir les règles contraignantes et anticoncurrentielles que [Visa et MasterCard](#)⁴³ imposent aux commerçants qui acceptent leurs cartes de crédit, soutenant que ces règles ont, dans les faits, éliminé la concurrence entre les deux sociétés, ce qui a entraîné une augmentation des coûts pour les entreprises et, en fin de compte, pour les consommateurs. On estime que les commerçants canadiens paient environ 5 milliards de dollars chaque année en frais de carte de crédit cachés. Visa et MasterCard exploitent les deux réseaux de cartes de crédit les plus importants du Canada. Ensemble, les deux sociétés ont traité plus de 90 % des opérations sur carte de crédit effectuées par les consommateurs canadiens en 2009, ce qui représentait des achats de plus de 240 milliards de dollars.

Le Bureau s'est aussi penché sur l'efficacité et la rapidité de l'examen des fusions. En 2010-2011, le Bureau a reçu 209 avis de fusion et a respecté les [normes de service](#)⁴⁴ dans plus de 90 % des cas, des plus simples aux plus complexes. En juin 2010, le Bureau est parvenu à une entente avec [IESI-BFC et WSI](#)⁴⁵ visant à répondre à la conclusion du Bureau selon laquelle la fusion aurait pour effet d'empêcher ou de diminuer sensiblement la concurrence dans l'offre de services de collecte de déchets commerciaux dans certains marchés canadiens. En outre, en juillet 2010, le Bureau a conclu une entente avec les fabricants de médicaments génériques [Teva Pharmaceutical Industries Ltd. et Merckle Group](#)⁴⁶ (exploité sous la dénomination ratiopharm), exigeant un dessaisissement en réponse à la conclusion du Bureau selon laquelle la fusion entraînerait une réduction considérable de la concurrence en ce qui a trait à l'offre de deux produits pharmaceutiques génériques contre la douleur modérée ou aiguë. Par ailleurs, en août 2010, le Bureau a conclu une entente avec [Novartis AG](#)⁴⁷ suivant la conclusion que l'acquisition proposée par Novartis AG du contrôle d'Alcon Inc. entraînerait une réduction considérable de la concurrence au Canada en ce qui a trait à l'offre de certains produits pour les yeux. Enfin, en janvier 2011, le Bureau a demandé au Tribunal de la concurrence de rendre une ordonnance visant à dissoudre l'acquisition par CCS Corporation de Complete Environmental Inc., propriétaire de la décharge sécuritaire proposée Babkirk dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Au terme d'un examen approfondi, le Bureau est arrivé à la conclusion qu'en achetant la décharge sécuritaire Babkirk plutôt que d'affronter la concurrence, CCS empêchera la concurrence dans le marché de l'élimination sécuritaire des déchets dangereux dans le nord-est de la Colombie-Britannique. On estime que les mesures prises dans ces quatre cas seulement se traduiront par des économies annuelles de quelque 31 millions de dollars pour la population canadienne.

Dans sa lutte incessante pour protéger les consommateurs des arnaques et des allégations frauduleuses, le Bureau a ciblé la fraude par marketing de masse sur Internet. Le Bureau a notamment pris des mesures contre un récidiviste, exploitant une entreprise canadienne sur Internet, pour avoir donné des indications fausses ou trompeuses relativement à des emplois bien rémunérés dans l'industrie pétrolière. Profitant de la vulnérabilité des personnes sous-employées ou sans emploi pendant la récession, cette [escroquerie d'offres d'emploi en ligne](#)⁴⁸ ciblait les travailleurs qui étaient à la recherche d'un emploi dans l'industrie pétrolière et a amené des Canadiens et des Américains à payer entre 397 \$ et 1 197 \$ pour des services qui n'ont jamais été fournis ni remboursés. Ces mesures, qui ont exigé la collaboration des organismes d'application de la loi étrangers partenaires du Bureau, ont conduit à l'arrestation du principal contrevenant. Le Bureau a aussi intenté une procédure judiciaire contre [Rogers Communications Inc.](#)⁴⁹ (Rogers) afin de mettre un terme à ce qui, selon les conclusions du Bureau, s'avère être de la publicité trompeuse au sujet du service de téléphonie cellulaire et de messagerie texte à tarif réduit Chatr. D'après les indications jugées trompeuses et non fondées, les consommateurs subiraient moins d'appels interrompus qu'avec les nouveaux opérateurs sans fil. Cette campagne a eu une incidence sur les fournisseurs qui avaient depuis peu commencé à exploiter leur entreprise suite à une initiative gouvernementale qui visait à favoriser la concurrence dans le marché du sans-fil au Canada. D'après le Bureau, ce comportement non seulement trompait les consommateurs, mais aussi discréditait la concurrence en minant la capacité des nouveaux fournisseurs à leur livrer concurrence équitablement. Suivant l'intervention du Bureau, Rogers a modifié les indications visées.

Pour ouvrir la voie à une concurrence accrue et renforcer le marché canadien, le Bureau a présenté un mémoire à [Patrimoine canadien](#)⁵⁰ sur l'examen de la Politique révisée sur les investissements étrangers dans l'édition et la distribution du livre. Il y recommande l'assouplissement ou l'élimination des restrictions à l'investissement étranger et à la propriété étrangère pour élargir l'accès aux marchés de capitaux.

Leçons apprises

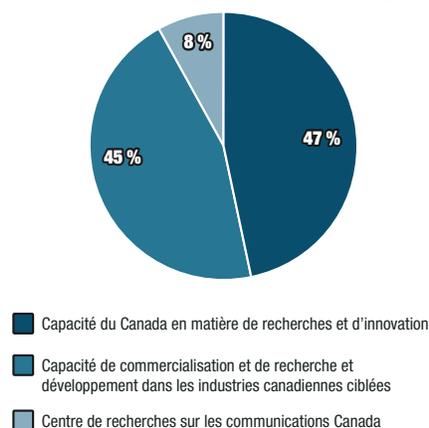
En 2007-2008, le Bureau a entrepris une [évaluation](#)⁵¹ de son programme de lutte contre le truquage d'offres, qui a été commandée par la haute direction du Bureau et dirigée par la Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'Industrie Canada. L'évaluation portait sur les initiatives et les activités mises en œuvre par le Bureau pour lutter contre le truquage d'offres. Elle a fourni une fiche provisoire de référence qui pourra servir à établir des comparaisons dans le cadre d'évaluations futures. Les résultats de l'évaluation sont accessibles [en ligne](#)⁵². Parmi les initiatives mises en œuvre en réponse à l'évaluation, soulignons l'élaboration d'une stratégie d'information sur la lutte contre le truquage d'offres et la mise sur pied de programmes de formation connexes à l'intention du personnel de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Résultat stratégique 2 : Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte

Des investissements stratégiques en sciences et en technologie (S-T) sont essentiels à la reconstruction de l'économie canadienne après la récession. En raison de la conjoncture mondiale et financière actuelle, qui pourrait influer sur la capacité de remboursement des sociétés, Industrie Canada a accordé davantage d'importance à l'analyse financière à l'échelle des entreprises pour favoriser l'innovation et la commercialisation de nouvelles technologies. Cette mesure est essentielle pour accroître la productivité globale du Canada et améliorer la compétitivité du pays. Pour ce faire, le Ministère a mené les activités de programme suivantes :

- Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation
- Centre de recherches sur les communications Canada
- Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées

Répartition des dépenses pour le résultat stratégique Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte, par activité de programme



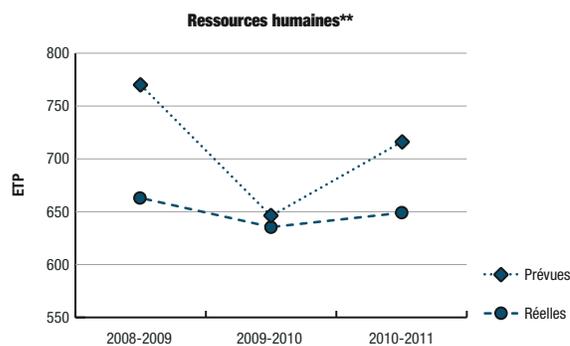
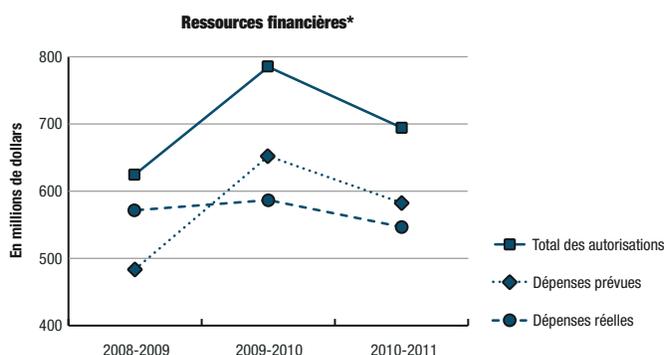
Exemple de réussite : les avantages en S-T pour le Canada

Les projets financés par l'intermédiaire du Programme d'infrastructure du savoir (PIS) contribuent à favoriser trois grands avantages décrits dans la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada :

1. l'avantage du savoir : des fonds fédéraux de près de 1,1 milliard de dollars* ont été alloués par le PIS à plus de 140 projets visant à renforcer la capacité de R-D des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens;
2. l'avantage humain : des fonds fédéraux de plus de 700 millions de dollars* ont été alloués par le PIS à plus de 120 projets visant à renforcer la capacité de formation des établissements d'enseignement postsecondaire dans des domaines de connaissances avancées;
3. l'avantage entrepreneurial : des fonds fédéraux de quelque 465 millions de dollars* ont été alloués par le PIS à plus de 40 projets visant la création de centres d'incubation d'entreprise dans des établissements d'enseignement postsecondaire.

Les projets financés par l'intermédiaire du PIS ont aussi permis d'améliorer la santé et la sécurité dans les campus ainsi que l'efficacité énergétique des bâtiments.

* La somme des montants présentés pour les avantages est supérieure aux dépenses réelles du PIS (1,7 milliard de dollars), car un projet peut avoir une incidence sur plus d'un avantage en S-T.



* Pour faciliter la comparaison des ressources financières de 2009-2010 et celles de 2010-2011, la figure ci-dessus ne comprend pas celles du Plan d'action économique du Canada (PAE), conformément aux indications données à la section « Comment lire ce rapport », à la page 2. Pour en savoir plus sur les ressources financières et les ressources humaines du PAE, consulter la rubrique « Plan d'action économique du Canada » à la page 43. Les changements dans les ressources financières entre 2008-2009 et 2009-2010 découlent d'un changement de méthode touchant les ressources pour les Services internes dans le RMR, qui a fait baisser les dépenses prévues, mais des fonds supplémentaires alloués à divers programmes, dont le FIA (59,8 millions de dollars), le programme CSeries de Bombardier (13,2 millions) et l'ISAD (56,7 millions) ont rétabli l'équilibre.

** La diminution des ressources humaines entre 2008-2009 et 2009-2010 découle d'un changement de méthode : ces ressources sont regroupées sous leur propre activité de programme depuis cet exercice. En 2010-2011, l'écart dans les ressources humaines est attribuable à une réorganisation ayant entraîné une diminution du nombre d'ETP.

Respect des engagements

Pour veiller à ce que les S-T, les connaissances et l'innovation soient des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte, Industrie Canada a soutenu les efforts de R-D de pointe, en plus de fournir les connaissances et l'expertise nécessaires pour améliorer les conditions de commercialisation et d'innovation dans les industries canadiennes ciblées. Le Ministère a collaboré avec le secteur privé, les associations industrielles, le milieu universitaire et les différents ordres de gouvernement afin de favoriser un environnement propice à l'innovation et à l'excellence scientifique.

Activité de programme : Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme appuie le ministre de l'Industrie dans ses responsabilités liées aux sciences et à la technologie. Elle établit l'orientation stratégique des politiques et des programmes à l'appui des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada. Cette activité est effectuée en collaboration avec d'autres ministères et intervenants de l'extérieur (des secteurs public et privé) pour favoriser un environnement qui est propice à l'innovation et pour promouvoir l'excellence scientifique et la compétitivité industrielle.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
248,6	251,5	255,9*

* L'écart entre le total des autorisations et les dépenses réelles est attribuable à une erreur dans l'attribution des dépenses prévues. Quelque 5 millions de dollars ont été affectés aux dépenses prévues des Services internes en 2010-2011 plutôt qu'à cette activité de programme. L'examen de mi-exercice a permis de rétablir les choses. Le problème a été réglé pour l'exercice 2011-2012.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
82	83	1

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
Politiques-cadres en matière de sciences, de technologie et d'innovation (S-T et I) pour améliorer la capacité du Canada en recherche et innovation	Nombre d'activités de diffusion en S-T et I avec les ministères et organismes fédéraux et les intervenants externes	20	<p>État du rendement Dépassé</p> <p>Industrie Canada a dirigé ou appuyé 29 grandes initiatives d'information avec d'autres ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique, des homologues provinciaux et territoriaux ainsi que des partenaires canadiens et étrangers. L'objectif était de promouvoir le programme canadien de S-T et de mettre à la disposition du gouvernement de puissants outils d'élaboration de politiques. Il s'agit d'une amélioration par rapport au résultat de 2009-2010, soit 21 grandes activités d'information.</p>

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Pour stimuler l'innovation et faire en sorte que les Canadiens profitent des avantages de l'innovation et des découvertes scientifiques, Industrie Canada a continué à renforcer l'efficacité de ses investissements en S-T, comme en fait foi sa stratégie intitulée [Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada](#)⁵³. Le Ministère a aussi appuyé le [Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation](#)⁵⁴ (CSTI) en fournissant des analyses et en menant des travaux de recherche pour étayer le rapport du Conseil sur l'état des lieux en 2010. Ce rapport présente une évaluation de la recherche et de l'innovation au Canada et mesure le rendement du pays en S-T en fonction de normes d'excellence internationales. La contribution du Ministère au CSTI a donné accès au gouvernement à des travaux de recherche et d'analyse de grande qualité.

Industrie Canada a travaillé avec les conseils subventionnaires fédéraux à la conception et à la mise en œuvre du programme de bourses postdoctorales Banting, qui décernera 70 bourses de calibre international par année. Le Ministère a aussi commandé au [Conseil des académies canadiennes](#)⁵⁵ (CAC) une évaluation de l'intégrité de la recherche pour éclairer le renouvellement du cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche par les organismes subventionnaires. Le rapport du CAC, publié le 21 octobre 2010, appuie la modification de la politique des trois organismes pour favoriser l'intégrité des projets de recherche financés par le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, Industrie Canada a chargé un groupe spécial d'étudier la faible représentation féminine aux dernières étapes du premier concours des chaires de recherche d'excellence du Canada (CREC). Le groupe a présenté des recommandations le 23 avril 2010 sur la façon dont le Canada peut viser l'excellence à l'échelle mondiale en attirant et en gardant en poste les meilleurs chercheurs grâce au programme des CREC, tout en travaillant à constituer un bassin de candidats représentatif des hommes et des femmes de talent du milieu de la recherche dans le monde entier.

Pour favoriser la contribution à l'économie du savoir, le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec [TRIUMF](#)⁵⁶, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et la [Fondation canadienne pour l'innovation](#)⁵⁷ (FCI). L'objectif était de répondre à la pression exercée sur les coûts de fonctionnement à court et à moyen terme de TRIUMF, une des grandes initiatives du Canada en sciences, et d'évaluer comment la nouvelle initiative de TRIUMF, soit la construction du [laboratoire de pointe sur les isotopes rares ARIEL](#)⁵⁸, complétera les activités financées grâce à l'investissement fédéral récemment renouvelé de 222 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

Le Ministère a soumis des propositions au service de la stratégie des S-T, notamment l'allocation de 65 millions de dollars supplémentaires à [Génome Canada](#)⁵⁹, de 80 millions supplémentaires sur trois ans par l'intermédiaire du Programme d'aide à la recherche industrielle pour aider les PME à adopter rapidement les principales technologies de l'information et des communications grâce à des projets conjoints avec les collèges, et 50 millions sur cinq ans à compter de 2012-2013 à l'Institut Perimeter pour la physique théorique afin de soutenir les activités de recherche, d'enseignement et de rayonnement.

Leçons apprises

La Vérification horizontale de la gestion des accords de financement – Paiements de transfert à des bénéficiaires uniques a été réalisée en 2010-2011. Des améliorations ont été proposées pour la documentation des pratiques de surveillance et dans le but de tirer parti de la collaboration interministérielle à ce chapitre. À l'heure actuelle, le Ministère prépare la réponse de la direction aux recommandations formulées dans le rapport de vérification interne.

Activité de programme : Centre de recherches sur les communications Canada

Description de l'activité de programme

Ce programme mène des recherches sur des technologies avancées en matière de télécommunications et d'information afin d'offrir une source de conseils indépendante aux fins de la politique gouvernementale et d'appuyer la mise au point de nouveaux produits et services pour le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). Les projets de recherche sont effectués grâce à l'agencement d'activités internes, de tâches remplies pour d'autres ministères selon le principe du recouvrement des coûts et de partenariats avec des organismes industriels et universitaires. Ce travail vise à fournir un aperçu des technologies futures pour aider le ministère de l'Industrie à élaborer des politiques et des règlements et à améliorer l'exécution de programmes, dans le domaine des télécommunications, pour améliorer le processus décisionnel lié aux TIC des autres ministères, et pour réduire l'écart relativement à l'innovation en transférant de nouvelles technologies aux petites et moyennes entreprises canadiennes.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
39,1	43,4	43,9*

* Des fonds supplémentaires ont été alloués en cours d'exercice pour l'entretien de l'infrastructure du campus de Shirley's Bay et d'autres exigences opérationnelles.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
401	388	13

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Industrie Canada et d'autres organismes gouvernementaux reçoivent des avis techniques de grande qualité et axés sur la recherche pour élaborer des politiques, des règlements et des normes en matière de télécommunications et appuyer le fonctionnement du gouvernement	Degré de satisfaction de la clientèle (contenu, actualité et utilité) à l'égard des évaluations et des avis techniques du CRC, utilisés pour élaborer des politiques, des règlements, des programmes et des normes en matière de télécommunications	80 %	<p>État du rendement Non atteint</p> <p>Aucun sondage officiel sur la satisfaction de la clientèle n'a été effectué durant l'exercice.</p> <p>Note : Cet indicateur sera remplacé par un indicateur plus pertinent lors des exercices ultérieurs.</p>
Les entreprises canadiennes utilisent les technologies développées par le CRC pour améliorer leurs produits	Augmentation du chiffre d'affaires des entreprises de communications canadiennes ayant un lien avec le CRC comparativement aux moyennes du marché	20 % (sur 5 ans)	<p>État du rendement Dépassé</p> <p>61 % selon les études effectuées par Doyletech Corporation⁶⁰ sur les retombées économiques du transfert de technologies par le CRC.</p> <p>Puisqu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat. La prochaine étude sera réalisée en 2015.</p>

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Industrie Canada, par l'intermédiaire du CRC, est un important centre d'excellence pour la recherche sur les TIC au Canada comme à l'étranger qui fournit régulièrement des conseils et des connaissances spécialisées dans le domaine des technologies des communications. En juin 2010, Toronto a été l'hôte des sommets du G8 et du G20, et le CRC a contribué à renforcer la sécurité des deux rencontres. Il a fourni au Bureau régional de l'Ontario d'Industrie Canada 12 appareils de surveillance du spectre pouvant être utilisés comme radiogoniomètres. Ces appareils, qui ont servi à assurer la sécurité publique, pouvaient fonctionner sans perturbations.

En 2010-2011, le CRC a aussi offert au ministère de la Défense nationale, au ministère de la Sécurité publique, à l'Agence spatiale canadienne et à d'autres ministères des conseils sur les technologies de pointe des télécommunications, des démonstrations et des plans connexes devant servir à l'élaboration d'exigences en matière d'approvisionnement et être fournis aux éventuels entrepreneurs. Dans le cadre du programme de développement de la technologie du ministère de la Défense nationale, le CRC a élaboré un système de gestion du trafic maritime, dont certains aspects seront incorporés dans les exigences pour la gestion du réseau de la flotte de la Marine.

Le Ministère, par l'intermédiaire du CRC, donne aux entreprises canadiennes accès à des innovations techniques menant à des retombées industrielles qui permettent de rattraper les retards en matière d'innovation et de rendre ces entreprises plus concurrentielles. En 2010-2011, les ententes suivantes ont été ajoutées au portefeuille d'ententes du CRC :

- 26 nouvelles ententes contractuelles de R-D pour fournir des conseils techniques ou développer et transférer de nouvelles technologies aux PME;
- 26 nouveaux contrats de licence pour le transfert de technologies à l'industrie.

Principaux défis et facteurs de risque

Pour veiller à ce que la R-D du CRC fournisse aux clients des avis techniques de grande qualité et axés sur la recherche et à ce qu'elle cadre suffisamment avec les priorités stratégiques de ses clients, un examen des priorités en matière de recherche a été effectué. Des groupes d'experts ont été mis sur pied pour réaliser cet examen; ils se sont notamment penchés sur la pertinence et la qualité de la recherche.

Le vieillissement des infrastructures dans les campus pourrait avoir une incidence sur les activités d'Industrie Canada et de ses partenaires ministériels. Un plan d'immobilisations pluriannuel a donc été élaboré pour déterminer les ressources requises pour régler les problèmes touchant les infrastructures essentielles, satisfaire aux exigences en matière de santé et de sécurité, et réduire le coût des travaux de réparation courants.

Leçons apprises

Au terme d'un examen du CRC en 2009-2010, réalisé par trois groupes consultatifs externes, on a recommandé au CRC d'entreprendre un ensemble d'examen verticaux composé d'évaluations périodiques par les pairs de ses principaux programmes. En 2010-2011, le CRC a réalisé un premier examen de son programme de photonique, qui a mené à certains changements, notamment la fermeture d'un laboratoire, la réaffectation d'employés à d'autres programmes, la réorientation de certains projets ainsi que la réaffirmation de l'excellence technique de la R-D au CRC. Les résultats ont permis d'établir un processus qui sera utilisé pour les examens prévus en 2011-2012.

Activité de programme : Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées

Description de l'activité de programme

Ce programme fait progresser la recherche et le développement (R-D) de pointe dans les industries canadiennes ciblées et fournit des connaissances et de l'expertise à valeur ajoutée pour améliorer les conditions de commercialisation et d'innovation. Les relations nécessaires pour améliorer l'innovation canadienne sont encouragées au sein du secteur privé, des associations, du milieu universitaire et de tous les ordres de gouvernement. Ces relations de collaboration contribuent à l'avancement du transfert de technologie, aux retombées et à l'innovation et facilitent la mise en place d'une main-d'œuvre qualifiée. Le Ministère réalise également de la recherche et de l'analyse, souvent avec le concours de ses partenaires de l'industrie et du gouvernement, afin de mettre au point des produits d'information stratégique. Cette recherche et cette analyse sont transmises aux principaux décideurs et sont essentielles lorsque le Ministère donne des conseils sur des questions, des règlements et des politiques qui touchent la commercialisation et la R-D dans les industries ciblées. Les investissements du gouvernement visant à favoriser la R-D dans le secteur privé du Canada, comme les contributions remboursables, sont également ciblés par cette activité de programme qui, en général, fait en sorte que la population et les entreprises canadiennes tirent profit d'une économie novatrice et axée sur le savoir.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
295,0	399,6*	247,0**

* Le total des autorisations comprend les fonds supplémentaires reçus durant l'exercice par l'intermédiaire du budget supplémentaire des dépenses, soit une contribution remboursable de 90 millions de dollars pour le programme Partenariat technologique Canada (PTC) et 22,5 millions pour le programme C-Series de Bombardier.

** L'écart entre le total des autorisations et les dépenses réelles s'explique par les retards dans les grands projets de R-D. Le report des fonds aux exercices ultérieurs a été approuvé pour mieux répondre aux besoins de trésorerie des bénéficiaires de deux programmes : PTC/Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) (60 millions de dollars) et Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (53,2 millions).

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
249	178	71*

* En 2010-2011, cette activité de programme a fait l'objet d'une réorganisation. Par conséquent, le nombre d'ETP est inférieur aux prévisions.

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
Effet de levier sur la R-D de pointe dans les industries canadiennes ciblées	Valeur en dollars des investissements des partenaires pour chaque dollar investi par Industrie Canada dans les projets de R-D	2 \$	<p>État du rendement Dépassé</p> <p>Le Ministère a obtenu un effet de levier de 3,19 \$ en 2010-2011. Il s'agit d'une amélioration par rapport au résultat de 2009-2010, soit 1,95 \$.</p>

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Grâce à son engagement, au partage des connaissances et à la prestation de programmes, Industrie Canada a amélioré la capacité de recherche-développement des industries canadiennes ciblées. Par exemple, en partenariat avec le CNRC, le Ministère a créé le Programme de développement des technologies canadiennes contre le VIH, du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du CNRC. Industrie Canada a aussi fait la promotion du [Réseau canadien du savoir en bioraffinage](#)⁶¹ et a diffusé les résultats d'une étude sur l'état des bioraffineries au Canada et les défis associés à leur développement, en collaboration avec BIOTECanada. Parmi les principales constatations, citons l'importance de cerner les marchés de produits, la configuration optimale des bioraffineries et les partenariats. Les constatations de l'étude ont lancé la discussion chez les parties intéressées concernant les conditions de réussite dans ce secteur.

Le Ministère a défini avec Manufacturiers et exportateurs du Canada la façon dont les manufacturiers investissent dans l'innovation et l'incidence de cet investissement sur leurs activités futures. Ainsi, Industrie Canada est plus apte à cerner les moteurs de l'innovation du point de vue de l'industrie, ce qui éclairera les politiques en matière d'innovation et renforcera la compétitivité des manufacturiers.

Dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD), principal programme de recherche-développement à Industrie Canada, quelque 824 millions de dollars ont été octroyés à ce jour à des projets stratégiques de R-D et d'innovation. En 2010-2011, Industrie Canada, par l'intermédiaire de l'ISAD, a investi dans sept nouveaux projets novateurs et concurrentiels destinés à améliorer la capacité d'innovation du Canada et la commercialisation de nouvelles technologies. Ces projets ont aussi favorisé la collaboration en R-D entre des entreprises des secteurs de l'aérospatiale et de la défense et des universités partout au pays, comme l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université Laval et l'École Polytechnique de Montréal.

Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires pour favoriser l'adoption et la commercialisation de nouvelles technologies. Par exemple, de concert avec le ministère de la Défense nationale, Industrie Canada a terminé la phase d'élaboration (première de deux phases) de la [carte technologique des systèmes du soldat](#) (CTSS)⁶². Au cours des deux dernières années, sept ateliers ayant réuni 1 550 participants issus de l'industrie, du milieu universitaire et du gouvernement ont été mis sur pied pour étudier les lacunes et les faiblesses, les défis et les solutions technologiques associés aux besoins des soldats de demain. En 2010-2011, Industrie Canada n'a pu élaborer qu'une seule carte technologique, au lieu des quatre prévues dans le RPP, en raison notamment de l'évolution des priorités, du désir de se concentrer sur la CTSS et d'une réorganisation interne. Le Ministère a aussi travaillé avec les parties intéressées de l'industrie aérospatiale, par l'intermédiaire de l'initiative des futures grandes plateformes et du [Groupement Aéronautique de Recherche et Développement en eNvironnement](#)⁶³, pour favoriser et coordonner l'élaboration et l'adoption de nouvelles technologies, comme les TIC et les technologies de production d'énergie propre, dans les applications aérospatiales.

Principaux défis et facteurs de risque

Pour maintenir la confiance de la population canadienne à l'égard de sa gestion des investissements dans les projets technologiques ou novateurs à haut risque qui procurent des avantages économiques et sociaux, Industrie Canada a mis en œuvre des pratiques de gouvernance et de surveillance fiables, une bonne gestion du risque, des vérifications visant les bénéficiaires, des vérifications internes ainsi que des communications efficaces.

Leçons apprises

L'économie est toujours fragile, et il est compréhensible que les industries hésitent à investir dans de nouvelles initiatives de R-D. Cependant, il est essentiel que le Canada maintienne, voire améliore, ses connaissances et sa capacité d'innovation pour être concurrentiel à l'échelle mondiale. Industrie Canada a donc continué à mettre en œuvre et à gérer des initiatives qui favorisent et financent l'innovation et la R-D, notamment le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile, qui a fait l'objet d'une [vérification](#)⁶⁴ en 2010-2011. En réponse aux recommandations, les processus d'évaluation des risques des projets et des programmes, de même que les procédures de gestion des dossiers, ont été améliorés. En outre, le gouvernement a aussi appuyé le développement de la capacité d'innovation d'entreprises des industries de l'aérospatiale, de la sécurité, de l'espace et de la défense, ce qui permettra de veiller à la poursuite du redressement de l'industrie canadienne à la suite de la crise financière, au renforcement de la capacité d'innovation et de R-D ainsi qu'à la stimulation de la croissance économique à long terme.

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation a réalisé une [vérification](#)⁶⁵ de l'Office des technologies industrielles (OTI) en 2010-2011. Les constatations étaient positives, mais quelques recommandations ont été formulées. Comme suite à ces recommandations, l'OTI a mis en œuvre un modèle de surveillance fondé sur les risques, a mis en place un examen périodique des risques à l'échelle des programmes par le Comité de gestion des risques et a prévu une évaluation annuelle de la structure du Comité. Enfin, un protocole d'entente exposant les attributions du dirigeant principal des finances et du directeur exécutif de l'OTI concernant les remboursements à l'ISAD et au PTC a été approuvé.

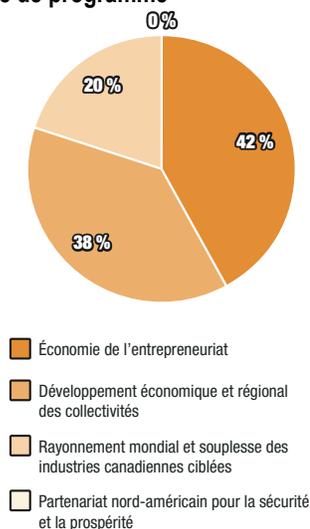


Résultat stratégique 3 : Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable

Industrie Canada a pour mandat d'aider les industries canadiennes à être plus productives et plus concurrentielles dans l'économie mondiale. Le Ministère a donc renforcé la capacité de l'industrie canadienne en collaboration avec des associations, des administrations publiques et l'industrie. Il est aussi résolu à soutenir les entreprises canadiennes de diverses façons, et il fait la promotion du développement économique dans les collectivités pour favoriser le développement des compétences, des idées et des possibilités dans l'ensemble du pays. Pour ce faire, le Ministère a mené les activités de programme suivantes :

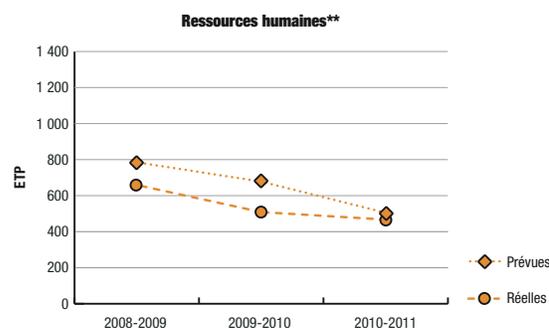
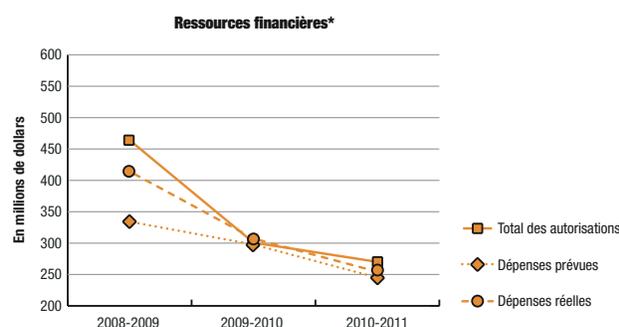
- Économie de l'entrepreneuriat
- Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées
- Développement économique et régional des collectivités
- Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité

Répartition des dépenses pour le résultat stratégique Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable, par activité de programme



Exemple de réussite : Programme de développement du Nord de l'Ontario

Avec le concours de FedNor, et par l'intermédiaire du Programme de développement du Nord de l'Ontario, l'Université Algoma à Sault Ste. Marie a reçu 276 500 \$ pour l'établissement d'un studio de jeu vidéo d'avant-garde destiné à la production de produits pour le secteur des soins de santé. Les fonds ont servi à financer l'embauche de trois spécialistes de la conception de jeux vidéo ainsi que le soutien technique pour créer et tester un jeu à l'intention des personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral et qui ont besoin de traitements en orthophonie. Le studio a aussi contribué à attirer des étudiants au programme de maîtrise en sciences de la technologie des jeux vidéo de l'Université, seul programme du genre au Canada. Une fois terminé, le studio Algoma Games for Health devrait employer de 40 à 50 personnes et créer 50 autres postes permanents hautement spécialisés dans les secteurs industriels connexes.



* Pour faciliter la comparaison des ressources financières de 2009-2010 et celles de 2010-2011, la figure ci-dessus ne comprend pas celles du Plan d'action économique du Canada (PAE), conformément aux indications données à la section « Comment lire ce rapport », à la page 2. Pour en savoir plus sur les ressources financières et les ressources humaines du PAE, consulter la rubrique « Plan d'action économique du Canada » à la page 43. La diminution des ressources financières entre 2008-2009 et 2009-2010 découle d'un changement de méthode touchant les ressources allouées aux Services internes dans le RMR. Jusqu'en 2008-2009, ces ressources étaient réparties par résultat stratégique. Elles sont maintenant regroupées sous leur propre activité de programme.
 ** La diminution des ressources humaines entre 2008-2009 et 2009-2010 découle d'un changement de méthode : ces ressources sont regroupées sous leur propre activité de programme depuis cet exercice. En 2010-2011, l'écart dans les ressources humaines est attribuable à une réorganisation ayant entraîné une diminution du nombre d'ETP.

Respect des engagements

Pour s'assurer de participer à la création de la richesse durable et veiller à ce que les entreprises soient concurrentielles, Industrie Canada a continué à améliorer PerLE et le Réseau Entreprises Canada. Le Ministère a étudié l'établissement d'un lien entre l'industrie et l'administration ainsi que la réalisation d'une analyse complète des entreprises et de l'industrie pour réagir plus efficacement aux répercussions de la concurrence mondiale et de l'évolution de la chaîne d'approvisionnement mondiale sur les industries et les entreprises canadiennes.

Activité de programme : Économie de l'entrepreneuriat

Description de l'activité de programme

Ce programme sensibilise davantage l'ensemble du gouvernement aux défis auxquels font face les petites entreprises en offrant des connaissances et de l'expertise à valeur ajoutée, en recommandant des solutions stratégiques et en offrant des programmes qui visent à améliorer la croissance et la compétitivité des petites entreprises et à favoriser l'entrepreneuriat.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
104,3	109,0	106,1

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
113	101	12

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Utilisation par les petites et moyennes entreprises (PME) de l'information, des programmes et des services gouvernementaux s'adressant aux entreprises et facilitation de la conformité des entreprises	Nombre accru de clients utilisant le site Web du Réseau Entreprises Canada par rapport à l'exercice antérieur	10 %	<p>État du rendement Non atteint</p> <p>Recul d'environ 4,4 % ^ Nombre total de clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2010-2011 : 1 865 023 2009-2010 : 2 660 588* <p>Puisqu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.</p> <p>^ En réponse à ce recul, le bureau national d'Entreprises Canada tentera de mieux faire connaître le site Web par l'élaboration d'une nouvelle stratégie de promotion de l'image de marque. Il continuera aussi à améliorer la convivialité et le contenu du site Web en fonction des commentaires des clients et des essais de convivialité.</p> <p>* Le Système d'aide au démarrage d'une entreprise (SADE) a été retiré du site Web du Réseau Entreprises Canada en septembre 2010. Le nombre total de visites du SADE a été indiqué dans les statistiques de 2009-2010 (709 800). Si l'on soustrait ce nombre au total de 2009-2010, on obtient 1 950 785; le recul réel des visites sur le site Web du Réseau est donc de seulement 4,4 %.</p>

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
L'intégration de l'information de toutes les administrations publiques sur les permis et licences destinés aux entreprises ajoute de la valeur pour les clients de toutes les régions du pays	Degré de satisfaction des clients à l'égard des services offerts	80 %	<p>État du rendement Entièrement atteint</p> <p>Deux séries d'essais de convivialité dirigés et deux séries d'essais de convivialité non dirigés ont été menées. Ces essais ont été conçus pour valider la nouvelle version de PerLE, dont la mise en œuvre était prévue pour mai 2011. Les essais ont permis de valider la nouvelle version : les participants ont réussi à accomplir 91 % des tâches demandées.</p> <p>Puisqu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.</p>

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Pour contribuer à rendre les entreprises concurrentielles et à créer une richesse durable, les partenaires ont poursuivi la mise en œuvre de [PerLE](#)⁶⁶ et ont offert ce service à 147 administrations de plus au Canada, une augmentation de 34 % par rapport à l'exercice 2009-2010. En plus des licences et des permis, le service PerLE vise maintenant aussi les approbations, les enregistrements et les certificats.

Industrie Canada a poursuivi l'étude de nouvelles stratégies de prestation de services pour le [Réseau Entreprises Canada](#)⁶⁷ (REC) en collaboration avec des partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autres. Il s'agit d'une mesure permanente pour répondre aux besoins en renseignements commerciaux des petites et moyennes entreprises canadiennes. En utilisant davantage les médias sociaux (fils RSS, blogues et Twitter), le REC a renforcé sa capacité à obtenir des commentaires de la part des clients et à faire connaître ses services.

Dans le cadre d'un protocole d'entente, Industrie Canada a offert des services aux entreprises en collaboration avec le ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario (ServiceOntario) et le ministère du Développement économique et du Commerce du gouvernement de l'Ontario. Un numéro de téléphonique unique, la Ligne Info-Entreprises, la gestion du site Web et du contenu ainsi que les communications et le marketing faisaient partie de ce travail en collaboration. Par ailleurs, l'utilisation d'un seul numéro de téléphone pour les demandes de renseignements fédéraux et provinciaux cadre clairement avec l'initiative [L'Ontario propice aux affaires](#)⁶⁸ du gouvernement de l'Ontario. Les citoyens profitent de services intégrés, et les entreprises, d'un meilleur accès à l'information et aux services.

Principaux défis et facteurs de risque

Pour répondre aux attentes des clients et des parties intéressées de PerLE relativement à des services de renseignements exacts et à jour, le Ministère a établi et maintenu de solides réseaux avec d'autres administrations, ministères et organismes. Ces réseaux permettent de veiller à ce que le contenu de PerLE demeure à jour et corresponde aux besoins de la clientèle. L'intégration de cette information profite aux clients de tout le Canada.

Leçons apprises

Depuis l'évaluation de 2008, qui a montré que [PerLE](#)⁶⁹ devait rallier les provinces et les territoires ne participant pas encore à l'initiative et mieux faire connaître ses services, les partenariats ont augmenté. Le nombre de provinces et territoires est passé de 9 à 11, et le nombre de municipalités dépasse les 570. Le pourcentage de la population ayant accès au service a augmenté de 28,5 % entre le 31 mars 2008 et le 31 mars 2011, et le nombre de municipalités participant à PerLE a augmenté de 412,4 % pendant la même période. En 2009, Industrie Canada a retenu les services de la société Hill and Knowlton pour établir une stratégie de marketing du service PerLE. En 2010, le site Web de PerLE et les documents de promotion (brochures et fiches d'information) ont été remaniés en réponse aux recommandations formulées.

Activité de programme : Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées

Description de l'activité de programme

Grâce à des compétences spécialisées à valeur ajoutée en matière de politiques, au développement et à l'analyse de l'industrie et au financement stratégique, ce programme vise à améliorer la capacité des industries canadiennes ciblées de saisir les occasions et d'affronter les risques, à assurer un lien solide avec les chaînes de valeur mondiales et à aider les entreprises à renforcer les partenariats nationaux et internationaux. L'idée est d'obtenir des industries canadiennes souples, capables de s'adapter à la conjoncture en constante évolution, de bien réagir aux événements perturbateurs externes et d'être compétitives sur la scène internationale. Ce programme s'efforce d'atténuer les facteurs de risque influant sur le rendement des industries canadiennes dans les marchés internationaux, en analysant les problèmes auxquels elles font face et en se servant de ces connaissances pour contribuer à l'élaboration de politiques, de cadres commerciaux et de stratégies, notamment grâce à la recherche et à l'analyse visant à atteindre les objectifs de réglementation tout en tenant compte des retombées économiques. Les représentants du Ministère interagissent avec les associations, les administrations publiques et les principales entreprises dans cette activité de programme afin de faciliter le jumelage des entreprises, d'améliorer les conditions d'accès au marché et de promouvoir l'expertise canadienne. De plus, grâce à ce programme, le Ministère investit dans les initiatives du secteur privé qui visent à maximiser la productivité et à faciliter l'accès aux capitaux. En aidant les industries canadiennes à atténuer les risques et à tirer profit des occasions dans les marchés mondialisés, ce programme cherche à créer des entreprises compétitives et une capacité de création de richesses durables pour la population canadienne.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
56,0	61,5	51,3*

* L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable au report de 7 millions de dollars du Mécanisme de financement structuré, de 2010-2011 à 2013-2014, pour assurer l'intégrité du programme jusqu'à la commande de nouveaux navires par le gouvernement. La construction devrait débuter en 2013-2014.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
248	226	22*

* En 2010-2011, cette activité de programme a fait l'objet d'une réorganisation. Par conséquent, le nombre d'ETP est inférieur aux prévisions.

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Les entreprises canadiennes souples sont liées aux chaînes de valeur mondiales et ont la capacité de se préparer et de réagir selon les risques et les occasions des marchés canadiens et étrangers	Pourcentage d'initiatives réalisées, conçues pour augmenter le rayonnement mondial et la souplesse des entreprises canadiennes, par rapport aux initiatives ciblées dans le plan d'activités du secteur	80 %	État du rendement Dépassé 92,8 % La plupart des initiatives exposées dans le plan d'activités ont été réalisées. Certaines n'ont pu l'être en raison de priorités conflictuelles et d'importantes réorganisations dans le secteur. Il s'agit donc d'un recul par rapport au résultat de l'an passé, soit 100 % d'initiatives réalisées.
	Stabilité ou amélioration du classement du Canada dans le <i>Rapport sur la compétitivité mondiale</i> du Forum sur l'économie mondiale	10 ^e rang	État du rendement Passablement atteint Le Canada occupe le 12 ^e rang du classement dans le <i>Rapport sur la compétitivité mondiale</i> ⁷⁰ de 2011-2012 du Forum sur l'économie mondiale. Ce rapport couvre la période 2010-2011. Malgré le léger recul par rapport au résultat de 2010-2011, le Canada montre une légère amélioration au niveau du classement global. Le léger recul s'explique par une amélioration au niveau des autres pays plutôt que par une baisse des résultats canadiens.

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

En 2010-2011, Industrie Canada a collaboré avec des partenaires du milieu universitaire, de l'industrie et des administrations publiques pour mieux faire connaître la capacité de l'industrie canadienne ainsi que sa compétitivité et sa souplesse sur le marché mondial. Par exemple, Industrie Canada a amélioré l'environnement d'échanges, de collaboration et d'innovation (eeCI) pour offrir de meilleures occasions d'échanger de l'information avec ses partenaires sur les besoins futurs ainsi que la capacité de l'industrie et du milieu universitaire. Comptant quelque 450 utilisateurs inscrits, l'eeCI est actuellement mis en œuvre en tant qu'outil de collaboration pour la [Carte technologique des systèmes du soldat](#)⁷¹. Industrie Canada a aussi coordonné la participation d'entreprises à des salons commerciaux et les a aidées à étudier les possibilités de jumelage. Avec les provinces et les territoires, le Ministère a organisé une mission de tourisme en Chine, qui a eu lieu en octobre 2010. La mission, qui visait à accroître les occasions de tourisme, complétait les efforts d'Industrie Canada pour appuyer le Bureau du ministre d'État dans son travail avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour obtenir l'octroi au Canada du statut de destination approuvée (SDA). D'après les prévisions du Conference Board du Canada, d'ici 2015, le SDA contribuera à une augmentation de 50 % du nombre de visiteurs chinois au Canada. Industrie Canada a aussi aidé le ministre d'État à organiser deux tables rondes avec l'industrie pour cerner les politiques et les programmes qui ont une incidence sur le tourisme et étudier les possibilités d'accroître l'accès aux attractions touristiques canadiennes et de mieux les faire connaître.

En juin 2010, Industrie Canada a mis en œuvre la nouvelle version de la [Politique des retombées industrielles et régionales](#)⁷² (RIR) pour favoriser l'inclusion d'entreprises canadiennes dans les chaînes de valeur mondiales des entrepreneurs principaux, notamment pour les nouveaux grands marchés d'acquisition de matériel de défense par le gouvernement du Canada. Le Ministère a aussi adopté une exigence relative aux plans stratégiques pour les entrepreneurs ayant des obligations importantes en matière de RIR au Canada. Ces plans viseront à déterminer de nouvelles possibilités en matière de RIR pour l'industrie canadienne, notamment des activités liées aux chaînes de valeur mondiales dans le portefeuille global de l'entrepreneur.

Par ailleurs, le Ministère a fait passer le nombre d'entreprises visées par son programme de surveillance des entreprises pharmaceutiques à 101, une augmentation de 19 entreprises par rapport à l'exercice précédent. Ce programme permet aux décideurs et aux responsables des politiques de mieux comprendre les entreprises, l'industrie pharmaceutique en général et les défis. Il sert aussi de fondement pour l'analyse détaillée des politiques et la formulation de conseils à ce chapitre à l'intention de la haute direction. Le programme a pour objectif général l'augmentation des investissements dans le secteur pharmaceutique au Canada. En octobre 2010, Industrie Canada a été l'hôte de rencontres tripartites entre le Canada, les États-Unis et le Japon à Vancouver. Ces rencontres ont permis de régler certaines questions relatives à l'accès aux marchés et de demander des précisions sur les normes et les politiques japonaises applicables aux produits du bois.

En 2010-2011, le Ministère a déployé des efforts considérables pour inciter les entreprises canadiennes à développer leur capacité d'adaptation à l'évolution des conditions du marché. Ce travail comprenait les éléments suivants : travaux de recherche conjoints avec l'industrie et le milieu universitaire visant à définir des pratiques exemplaires pour les principales fonctions du secteur manufacturier; surveillance continue des principales tendances dans le secteur de l'automobile pour déterminer leur incidence sur la compétitivité, notamment analyse en profondeur des tendances mondiales dans ce secteur et de leur incidence sur la compétitivité du Canada. Le travail comprenait aussi une analyse de la Chine en tant que marché émergent, des constructeurs et des fournisseurs d'automobiles de ce pays et de son environnement stratégique général.

Leçons apprises

En 2010-2011, la Direction générale de la vérification et de l'évaluation a réalisé une [évaluation](#)⁷³ du Mécanisme de financement structuré portant sur les besoins et la pertinence du programme, ainsi que sur les liens entre les objectifs du programme et les priorités du gouvernement fédéral. Les constatations de l'évaluation ont fait ressortir la contribution du Mécanisme à la stimulation de la demande dans les chantiers navals canadiens. Le programme a contribué à maintenir en poste le personnel qualifié des chantiers navals de moyenne et de grande taille, ainsi qu'à maintenir, voire à améliorer, les connaissances dans ces chantiers. À partir des leçons apprises visant l'élaboration des programmes, on a suggéré de revoir les critères d'admissibilité pour que tous les projets susceptibles d'appuyer les objectifs stratégiques puissent recevoir des fonds, et d'envisager des façons d'accélérer le processus d'approbation des projets.

Activité de programme : Développement économique et régional des collectivités

Description de l'activité de programme

Ce programme fait progresser le développement économique des collectivités ontariennes, de la même manière que les organismes fédéraux de développement économique appuient le développement dans d'autres régions du Canada. Il appuie et améliore le rôle et la contribution des petites et moyennes entreprises au bien-être économique du Canada en renforçant la capacité, comme les infrastructures, dans des collectivités non métropolitaines. Ce programme fait aussi la promotion de l'accès à Internet et aux technologies de l'information et des communications ainsi qu'aux compétences requises pour les utiliser, afin d'augmenter la capacité des particuliers et des collectivités partout au Canada de participer à l'économie axée sur le savoir.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
82,5	97,9	96,9

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
136	140	4

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
La capacité de collectivités et d'entreprises choisies dans le Nord de l'Ontario augmente de façon importante, pour qu'elles prospèrent dans l'économie du XXI ^e siècle	Rapport moyen de levier financier des fonds alloués par le programme	1:2,13	État du rendement Entièrement atteint 1:2,5 Il s'agit d'une amélioration par rapport au résultat de l'an dernier, soit 1:1,9.
	Nombre total d'accords de contribution et des subventions approuvés	233	État du rendement Atteint en grande partie Par les programmes de l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor), Industrie Canada a financé 224 ententes de contribution dans la région en 2010-2011. Puisqu'il s'agit d'un nouvel indicateur et qu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

En 2010-2011, Industrie Canada a continué à soutenir les collectivités du Nord de l'Ontario et leurs entreprises par l'intermédiaire de FedNor. De concert avec les organismes de développement régional, FedNor a terminé le renouvellement des modalités du Programme de développement des collectivités au-delà de l'échéance du 2 octobre 2010, conformément à la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor. Suivant la Politique, une stratégie de mesure du rendement a été élaborée pour le Programme. FedNor a aussi continué à stimuler la croissance durable des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) par la mise en œuvre de l'Initiative de développement économique dans le Nord de l'Ontario. Le programme a financé des organismes qui répondent aux besoins de développement propres aux CLOSM en développant de nouvelles compétences en affaires par l'innovation, le partenariat, la diversification des activités économiques et le soutien accru des petites entreprises dans les collectivités francophones. Dans le cadre d'un protocole d'entente, FedNor a aussi continué à offrir des services de soutien à l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario), y compris les services de soutien à la prestation des programmes, les services aux entreprises, les entrées dans le Système d'information sur la gestion des contributions ainsi que les services de paiement et de surveillance, garantissant ainsi une prestation intégrée des services à la clientèle.

En 2010-2011, le programme Ordinateurs pour les écoles a permis de remettre à neuf 67 684 ordinateurs et de les distribuer dans les écoles et les organismes d'apprentissage sans but lucratif du Canada. Au total, 403 jeunes stagiaires ont trouvé de l'emploi auprès du programme en 2010-2011 et ainsi acquis de l'expérience de travail technique. Par l'intermédiaire du [Programme de développement des collectivités](#)⁷⁴, FedNor a aussi mis en œuvre le plan de stimulation en cinq points des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) pour une deuxième année. Les fonds supplémentaires ont aidé à répondre à l'augmentation du nombre de demandes de prêt provenant de nouvelles entreprises en démarrage et d'entreprises qui s'adressaient habituellement aux prêteurs traditionnels. Ainsi, les SADC du Nord de l'Ontario étaient mieux placées pour répondre aux besoins de leurs clients et accroître leurs activités de prêt pour la période se terminant le 31 mars 2011.

Leçons apprises

FedNor a effectué un examen complet des éléments du [Programme de développement du Nord de l'Ontario](#)⁷⁵ (PDNO) et a réaffirmé l'importance du mandat de base du programme, soit le développement économique. Le développement économique et la croissance des petites et moyennes entreprises seront au cœur des préoccupations. Par conséquent, les priorités du programme ont été modifiées afin d'obtenir des résultats mesurables à court et à moyen terme au service du développement économique et de la croissance des collectivités et des entreprises du Nord de l'Ontario. Les lignes directrices et les processus du PDNO ont été mis à jour et diffusés sur le site Web de FedNor pour que les citoyens puissent mieux comprendre le programme. La réorientation des priorités permettra à FedNor de mieux réaliser son mandat et de tirer le maximum de ses investissements.

En outre, en réponse à la recommandation formulée dans le rapport de vérification de 2007 sur FedNor et le PDNO, FedNor a commencé la mise en œuvre d'un système de gestion des relations avec la clientèle. Ce système favorisera l'adoption d'une approche concertée pour communiquer l'information sur les clients de façon transparente et efficace au sein de l'organisation.

Activité de programme : Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien

Description de l'activité de programme

Ce programme appuie le ministre de l'Industrie, qui est chargé de mener à bien l'engagement du Canada dans le cadre du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Ce programme est responsable, en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, de la détermination des priorités bilatérales et trilatérales stratégiques canadiennes en ce qui concerne la prospérité et la sécurité en Amérique du Nord; les négociations avec les États-Unis et le Mexique; les communications et l'établissement de rapports. Ce programme appuie également le ministre dans son rôle de responsable du volet prospérité, qui se concentre sur l'amélioration de la compétitivité et de la qualité de vie.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
2,2	1,8	0,0*

* Une erreur dans l'attribution des dépenses réelles a fait en sorte que 1,03 million de dollars a été affecté aux Services internes. L'activité de programme Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien a pris fin en 2010-2011, ce qui a entraîné une baisse des dépenses réelles.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)*

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
8	0	8*

* Les ressources humaines réelles pour cette activité de programme ont été affectées par erreur aux Services internes (7 ETP).

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
Industrie Canada réussit à promouvoir ses priorités stratégiques en Amérique du Nord ainsi que dans d'autres forums bilatéraux et multilatéraux	Nombre de rencontres bilatérales ou multilatérales au niveau de la haute direction ou du Ministère pour lesquelles des conseils, des plans ou d'autres produits livrables sont fournis	10	<p>État du rendement Dépassé</p> <p>15</p> <p>De l'information, des analyses et des conseils ont été élaborés pour une quinzaine de rencontres bilatérales ou multilatérales au niveau du Ministère ou de la haute direction.</p> <p>Puisqu'il s'agit d'un nouvel indicateur et qu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.</p>

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Industrie Canada a fourni des directives et des conseils au ministre de l'Industrie sur les relations Canada-États-Unis et en Amérique du Nord, de même que sur d'autres questions liées à l'économie mondiale, notamment en vue de sa participation à la [North American Competitiveness, Innovation & Clean Energy Conference 2010](#)⁷⁶ qui a eu lieu à San Diego, ainsi qu'aux rencontres bilatérales ou multilatérales qui ont été organisées en marge de la conférence. Des analyses et des conseils ont aussi été fournis pour l'[Americas Competitiveness Forum](#)⁷⁷ qui a eu lieu à Atlanta, où le ministre a rencontré ses homologues des États-Unis et du Mexique. Afin d'appuyer la collaboration nord-américaine, le Secrétariat a fourni des conseils au ministre et à la haute direction sur les enjeux économiques mondiaux et en prévision de réunions avec les représentants d'autres pays (Royaume-Uni, Inde, Chine, Pays-Bas, Italie, etc.).

Industrie Canada était chargé de la gestion et de la coordination du Fonds de recherche sur les frontières nord-américaines, la sécurité et la prospérité. Un comité interministériel de directeurs généraux, coordonné et présidé par Industrie Canada, a suivi la réalisation de 29 études traitant de la création d'une base de données sur l'incidence des mesures frontalières sur la compétitivité du Canada au moyen d'une multitude de sources et de méthodes. Industrie Canada a présenté les constatations du comité à des participants du gouvernement, du secteur privé et du milieu universitaire.

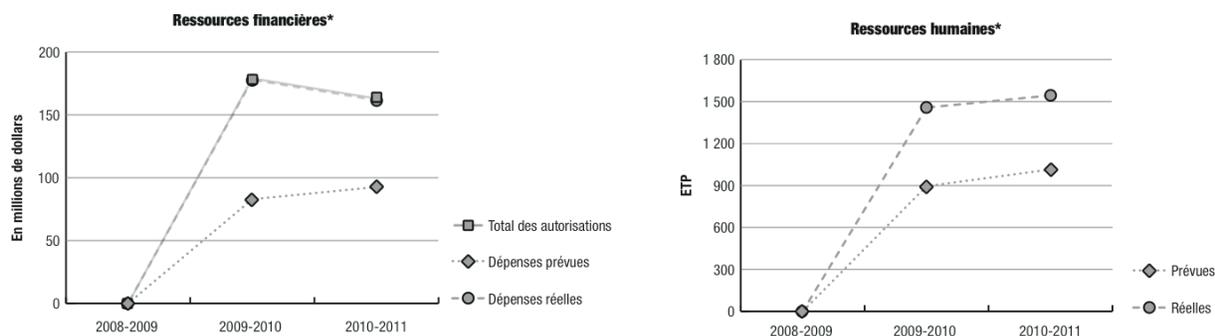
Leçons apprises

L'engagement soutenu et stratégique du ministre de l'Industrie auprès de ses homologues est nécessaire pour régler les questions liées au renforcement de la compétitivité de l'industrie canadienne en réponse à l'évolution de la situation économique, et pour veiller à ce que les résultats de recherche soient bien diffusés afin d'éclairer les parties intéressées et d'orienter le débat sur les politiques.

Activité de programme : Services internes

Description de l'activité de programme

Les Services internes sont des regroupements d'activités et de ressources apparentées, destinés à répondre aux besoins des programmes et aux autres obligations d'ensemble d'une organisation. Ces groupes sont : services de gestion et de surveillance, services de politiques gouvernementales, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services immobiliers, services du matériel, services d'acquisition ainsi que services de voyages et autres services administratifs. Les Services internes regroupent les activités et ressources qui s'appliquent à l'ensemble de l'organisation, et ne comprennent donc pas celles qui sont associées à un programme en particulier.



* L'absence de ressources financières et humaines en 2008-2009 s'explique par le fait que les ressources des Services internes étaient alors réparties par résultat stratégique. Ces ressources sont maintenant regroupées sous leur propre activité de programme.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
92,6	163,0	160,6*

* Depuis 1996, le modèle de financement du Ministère permet à celui-ci d'obtenir jusqu'à 66 millions de dollars en fonds de fonctionnement sous forme de contributions remboursables du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense. Ces fonds sont affectés par le truchement du budget supplémentaire des dépenses en fonction du montant perçu pendant l'exercice précédent. Pour assurer la bonne marche des activités, les Services internes avancent des fonds aux programmes et se font rembourser lorsque les budgets supplémentaires des dépenses sont adoptés. C'est ce qui explique l'écart important entre les dépenses prévues et le total des autorisations.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
1 015	1 544	529*

* L'écart entre les ressources humaines prévues et réelles est attribuable à une amélioration de la méthode de calcul des ETP. En 2009-2010, on comptait 1 457 ETP. L'écart de 87 ETP est surtout attribuable à la modification de la structure de l'AAP et au Plan d'action économique du Canada.

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Les cotes du [Cadre de responsabilisation de gestion](#)⁷⁸ (CRG) du Ministère continuent de s'améliorer d'un exercice à l'autre. L'évaluation du Conseil du Trésor (CT) pour 2010-2011 est très positive. Malgré l'augmentation de la charge de travail et la prestation des initiatives du PAE, la capacité de gestion d'Industrie Canada est très satisfaisante dans l'ensemble. Au total, pour les 12 composantes de gestion sur lesquelles il a été évalué, le Ministère a reçu cinq cotes « Fort » et sept cotes « Acceptable ». Plus précisément, le CT est d'avis qu'Industrie Canada a fourni un niveau d'information adéquat pour les comptes du Canada et les comptes publics du Canada et qu'il a accompli des progrès exemplaires et dignes de mention dans la gestion des contrôles internes visant la production de rapports financiers.

Le [service de vérification interne](#)⁷⁹ et le [service d'évaluation](#)⁸⁰ d'Industrie Canada se sont conformés à leurs plans respectifs pour 2010-2011 et ont réalisé les activités nécessaires pour fournir des assurances à la haute direction, mesurer le rendement et éclairer le processus décisionnel. De plus, conformément à la [Politique sur l'évaluation](#)⁸¹ de 2009, le Ministère a rédigé la version préliminaire d'un rapport annuel sur l'état de la mesure du rendement des programmes pour appuyer l'évaluation, qui a été présentée au Comité d'évaluation ministériel. Ainsi, les présentations au CT ont été étudiées pour s'assurer que les stratégies de mesure du rendement sont bien conçues et que les résultats sont mesurables et atteignables.

Pour ce qui est des ressources humaines, le maintien en poste et le perfectionnement des employés en 2010-2011 ont été favorisés par la tenue de séances d'orientation, par l'élaboration d'un questionnaire sur la durée d'emploi projetée (nouveaux employés), par l'amélioration du programme de reconnaissance des employés, par la mise en œuvre intégrale du cadre de gestion du rendement des employés, par la conception d'une initiative de transfert de la mémoire et des connaissances organisationnelles et par l'élaboration d'un questionnaire de fin d'emploi pour orienter les activités et programmes de ressources humaines en vue de leur amélioration. Le Ministère a aussi élaboré et fourni des outils, notamment de gestion et de formation des employés ainsi que d'acquisition des compétences, pour aider les employés à se préparer à occuper un poste de cadre.

Principaux défis et facteurs de risque

Industrie Canada est financé par des autorisations votées, des autorisations législatives et des paiements de transfert, ainsi que par certains types de revenus disponibles. En raison de cette variété, Industrie Canada a dû élaborer des examens rigoureux et systématiques et adopter des pratiques et des processus de gestion financière solides pour que les décisions respectent les ressources qui lui sont octroyées.

Le Bureau du dirigeant principal de l'information a utilisé les processus actuels de gouvernance des TI ainsi que le plan ministériel sur les TI de 2010-2011 pour attribuer les ressources en fonction des priorités du Ministère. Il a aussi continué à guider une approche ministérielle faisant la promotion de la réutilisation et de l'efficacité. Le Bureau s'est ainsi assuré d'avoir les ressources nécessaires pour maintenir les niveaux de services actuels et répondre à la demande pour de nouveaux services.

Le Ministère doit recruter, perfectionner et maintenir en poste les employés de talent nécessaires pour créer et conserver une main-d'œuvre productive, durable, adaptable, compétente et diversifiée, capable de réaliser les objectifs stratégiques d'Industrie Canada. Il a élaboré et mis en œuvre la [Stratégie de gestion des personnes pour le renouvellement et les résultats](#)⁸², une stratégie triennale qui s'articule autour de quatre secteurs prioritaires : recrutement et renouvellement du personnel, perfectionnement en leadership, excellence du service en ressources humaines et amélioration du service, intégrité et reddition de comptes. En 2010-2011, Industrie Canada a mis en œuvre la deuxième année du plan d'action.

Leçons apprises

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation a réalisé une [vérification interne de la dotation et du recrutement](#)⁸³ à Industrie Canada à l'été et à l'automne 2010 pour évaluer le degré de conformité et d'efficacité des processus et des pratiques de dotation et de recrutement. La vérification a permis de relever certains points forts, notamment un solide instrument de subdélégation des pouvoirs de dotation, des conseils en matière de ressources humaines qui cadrent avec les exigences législatives et stratégiques, ainsi que de l'information opportune et pertinente sur la dotation fournie aux gestionnaires. Quelques améliorations à apporter ont aussi été relevées, surtout liées à la documentation des dossiers et aux processus de nomination non annoncés. Les conclusions de la vérification correspondent aux constatations des exercices de surveillance internes et abordent les questions et les préoccupations soulevées par la Commission de la fonction publique sur la dotation dans la fonction publique.

Les résultats de la vérification ont été étudiés par le Comité de gestion d'Industrie Canada, qui a approuvé un plan d'action détaillé à cet égard pour 2010-2011 et 2011-2012. Suivant la recommandation formulée dans le rapport de vérification, un document sur les attributions et fonctions est en cours d'élaboration. Il sera communiqué aux gestionnaires au cours du prochain exercice.

Plan d'action économique du Canada

En 2010-2011, Industrie Canada a continué à respecter ses engagements relatifs au Plan d'action économique du Canada (PAE). Une part importante des ressources affectées au PAE a servi à financer les sciences et la technologie ainsi que les connaissances et l'innovation, ce qui a permis à l'économie canadienne d'exceller sur le marché mondial. Pour ce faire, le Ministère a mené les initiatives suivantes :

- Programme d'infrastructure du savoir
- Large bande Canada : Un milieu rural branché
- Programme des manifestations touristiques de renom
- Institut de l'informatique quantique
- Modernisation des laboratoires fédéraux
- Fonds d'adaptation des collectivités du Nord de l'Ontario

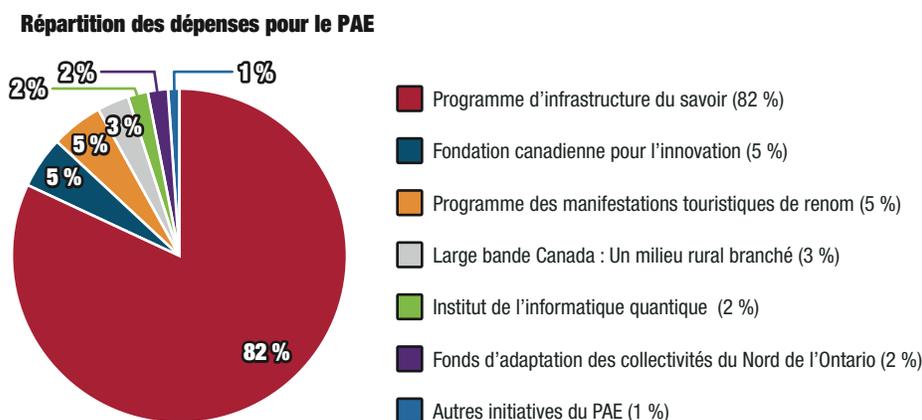
Pour un aperçu des relations entre les risques pour le Ministère et ses priorités, consulter la section 4.4, Profil de risque du Ministère. En raison de la nature et du financement de certaines initiatives du PAE, le RPP pour l'exercice ne présente aucun indicateur de rendement ni résultat attendu pour ces initiatives. Cependant, le présent RMR rapporte toute de même les résultats atteints en 2010-2011. Ces initiatives sont les suivantes :

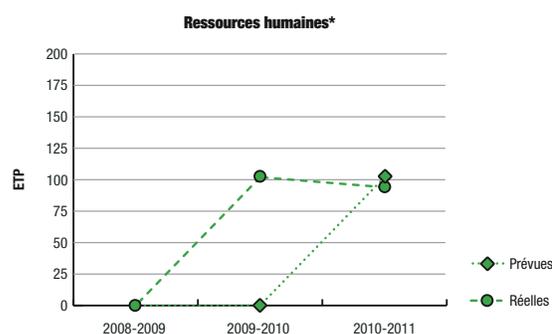
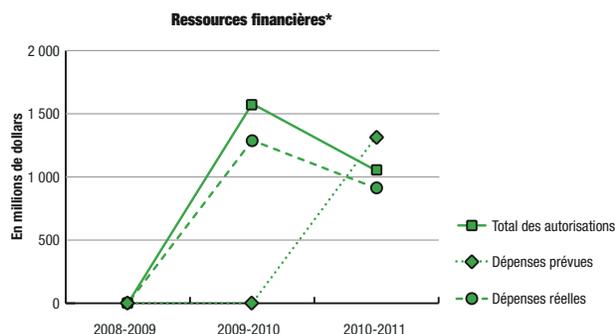
- Fondation canadienne pour l'innovation
- Centre Ivey pour l'innovation et le leadership en santé
- Réseau Entreprises Canada

Plan d'action économique du Canada	Dépenses réelles de 2009-2010 (en millions de dollars)	2010-2011 (en millions de dollars)			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
PAE	1 080,0	1 263,9	1 322,1	1 049,1	910,2
Total	1 080,0	1 263,9	1 322,1	1 049,1*	910,2

* En raison de la décision du gouvernement de repousser au 31 octobre 2011 l'échéance pour les projets d'infrastructure clés du programme, une partie des fonds alloués, soit 250,1 millions de dollars, a été reportée à l'exercice 2011-2012.

Répartition des dépenses par initiative du PAE





* Comme le Plan d'action économique du Canada a été annoncé dans le budget de 2009 après le dépôt du RPP de 2009-2010, aucune dépense ni ressource humaine associée au PAE n'était prévue pour cet exercice. Le total des autorisations, les dépenses prévues et les dépenses réelles associées au PAE ont augmenté en 2010-2011 en raison du report de fonds pour plusieurs initiatives clés (Programme d'infrastructure du savoir, Large Bande Canada), pour répondre aux besoins de trésorerie des projets de construction. Pour en savoir plus, consulter l'information sur le financement de chaque programme du PAE dans la section ci-après.

PAE : Programme d'infrastructure du savoir

Description

Le Programme d'infrastructure du savoir est une initiative du Plan d'action économique qui vise à stimuler l'économie des collectivités locales en accélérant la réparation, l'entretien ou la construction d'établissements d'enseignement postsecondaire. Cette initiative a été réalisée au moyen d'ententes de contribution avec les provinces, les territoires et, dans certains cas, les établissements eux-mêmes. Des fonds provenant des provinces, des territoires et des établissements bénéficiaires ont permis de mener à bien ces projets. Le Programme d'infrastructure du savoir relève de l'activité de programme Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
999,7	751,6	745,0*

* En raison de la décision du gouvernement de repousser au 31 octobre 2011 l'échéance pour les projets d'infrastructure clés du programme, une partie des fonds alloués, soit 250,1 millions de dollars, a été reportée à l'exercice 2011-2012.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
16	17	1

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
Mesures de stimulation économique dans les économies locales partout au Canada par des investissements en infrastructure dans les établissements d'enseignement postsecondaire	Valeur totale des projets approuvés dans des collèges et des universités	2 milliards de dollars	<p>État du rendement Entièrement atteint</p> <p>Tous les fonds, soit 2 milliards de dollars, ont été attribués à quelque 500 projets de rénovation, de réparation et d'agrandissement dans quelque 240 établissements d'enseignement postsecondaire dans toutes les provinces et tous les territoires. Au 31 mars 2011, plus de 1,7 milliard avaient été décaissés; le reste du montant prévu dans le budget a été reporté à 2011-2012 en raison de la prolongation de l'échéance de financement initiale du Programme d'infrastructure du savoir et d'autres programmes d'infrastructure.</p> <p>Puisqu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.</p>

Sommaire du rendement et analyse du programme

Dans le cadre du PAE, le [Programme d'infrastructure du savoir](#)⁸⁴ avait versé plus de 1,7 milliard de fonds provenant du gouvernement fédéral à la fin de l'exercice 2010-2011. Les frais totaux, partagés, de ces projets d'infrastructure bénéficiant de fonds supplémentaires de sources non fédérales s'élevaient à quelque 3,4 milliards au 28 février 2011, dont la moitié provenait du Programme d'infrastructure du savoir. Ces projets ont stimulé la création d'emploi et les activités économiques dans des collectivités des quatre coins du Canada. Les provinces, les territoires et les établissements ont déclaré que plus de 300 projets étaient presque terminés au 31 mars 2011. Comme dans le cas d'autres programmes d'infrastructure importants du PAE, la date d'échéance du financement en vertu du Programme d'infrastructure du savoir a été reportée au 31 octobre 2011 pour que les derniers projets puissent être terminés.

Principaux défis et facteurs de risque

Pour répondre aux objectifs du Programme d'infrastructure du savoir et stimuler les économies locales partout au Canada par des investissements en infrastructure dans les établissements d'enseignement postsecondaire, une surveillance rigoureuse par la production de rapports d'étape trimestriels et une méthode flexible de réaffectation des fonds entre les projets ont été mises en œuvre. Ces mesures ont permis aux bénéficiaires de commencer rapidement leurs projets et de revoir les accords de financement au besoin. L'échéance du programme et d'autres initiatives d'infrastructure du PAE, qui avait été fixée au 31 octobre 2011, a été repoussée de sept mois pour permettre le décaissement intégral du budget de 2 milliards de dollars.

Leçons apprises

Le Programme d'infrastructure du savoir a fait l'objet d'une vérification dans le cadre de la [vérification par le BVG des initiatives du PAE](#)⁸⁵. Le programme disposait d'un budget de 2 milliards de dollars sur deux ans consacré à des projets d'entretien, de réparation et d'agrandissement reportés dans les établissements d'enseignement postsecondaire de l'ensemble du pays, qui améliorent la qualité de la recherche-développement et la capacité d'offrir de la formation axée sur les connaissances et les compétences. Le programme a été cité en exemple en raison de la rapidité de sa mise en œuvre dans le respect des critères d'admissibilité et des exigences prévues par la loi. Le programme servira de pratique exemplaire à l'avenir au Ministère.

PAE : Large bande Canada : Un milieu rural branché

Description

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, un montant de 225 millions de dollars a été réservé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie d'expansion de la couverture des services à large bande. Le plus important volet de cette stratégie est, de loin, le programme Large bande Canada : Un milieu rural branché. L'accès Internet à large bande est considéré comme indispensable à la participation à l'économie d'aujourd'hui, puisqu'il permet aux citoyens, aux entreprises et aux institutions d'obtenir des renseignements, d'accéder à des services et de profiter de possibilités qui, autrement, demeureraient hors de portée. Large bande Canada a pour objectif de favoriser l'expansion de la couverture des services à large bande au plus grand nombre possible de ménages non desservis ou mal desservis au Canada. Le programme cherche ainsi à doter les régions éloignées et rurales des infrastructures nécessaires à leur participation à l'économie numérique. L'initiative Large bande Canada : Un milieu rural branché relève de l'activité de programme Développement économique et régional des collectivités.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
179,7	158,4	30,0*

* Un montant de 94,3 millions de dollars de l'exercice 2010-2011 a été reporté aux exercices ultérieurs en raison des nombreuses demandes reçues, des retards dans l'évaluation et la sélection des demandes, des périodes de construction pluriannuelles dans les régions éloignées et des coûts supplémentaires liés à la bande passante par satellite à prévoir. De plus, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a obtenu 7 millions de dollars en 2010-2011 pour financer des initiatives de services à large bande grâce au Fonds d'innovation de l'Atlantique.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
25	21	4

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
Extension de la couverture des services à large bande au plus grand nombre possible de ménages peu ou non desservis au Canada	Pourcentage d'accords de contribution en place, visant l'atteinte du plus grand nombre possible de ménages	100 %	<p>État du rendement Entièrement atteint</p> <p>Toutes les ententes de contribution ont été conclues pour des projets visant à étendre l'accès Internet à large bande à quelque 210 000 ménages.</p> <p>Puisqu'il s'agit d'un nouvel indicateur et qu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.</p>

Sommaire du rendement et analyse du programme

Au début de Large bande Canada : Un milieu rural branché, Industrie Canada estimait à quelque 445 000 le nombre de ménages non desservis ou mal desservis admissibles à ce programme. Finalement, 86 ententes de contribution d'une valeur de 112 millions de dollars ont été conclues pour des projets qui offriront l'accès Internet à large bande à environ 210 000 ménages.

Principaux défis et facteurs de risque

Pour veiller à ce que le mandat du programme se réalise, à savoir l'expansion de la couverture des services à large bande au plus grand nombre possible de ménages non desservis ou mal desservis, Industrie Canada a choisi les projets dans cette optique et dans le but de maximiser l'investissement fédéral. Des efforts importants ont été déployés pour limiter le dédoublement de l'infrastructure du réseau à large bande ou des secteurs financés qui pourraient être desservis par d'autres initiatives. Le processus de sélection permettait aussi d'assurer l'équilibre entre les besoins des régions éloignées et ceux des régions rurales. Le programme se poursuivra en 2011-2012.

Leçons apprises

La demande pour le programme a été considérable : le nombre de demandes de financement est largement supérieur aux prévisions. Contrairement à d'autres programmes du PAE, l'offre de services à large bande n'est pas une proposition de projets prêts à démarrer. Malgré la prolongation d'une année, des facteurs techniques et liés au marché ont ralenti la mise en œuvre du programme. Par conséquent, les fonds n'ont pu être décaissés comme prévu. Les administrations fédérale, provinciales et territoriales ont grand besoin de données sur les services à large bande. La coordination avec les autres ministères, les provinces et les territoires est essentielle à la réussite du programme. Enfin, une coopération interministérielle accrue pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux programmes accélérerait le déploiement. Malgré les nombreux défis, la mise en œuvre du programme se déroule bien.

PAE : Programme des manifestations touristiques de renom

Description

Le Programme des manifestations touristiques de renom (PMTR) est une initiative de 2 ans qui vise à aider les manifestations touristiques de renom à offrir des programmes et des expériences de calibre mondial pour soutenir l'économie touristique. Le PMTR verse des contributions non remboursables pour appuyer l'organisation de manifestations touristiques au Canada. Il relève de l'activité de programme Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
49,9	41,7	41,0*

* Le PMTR a transféré 8 millions de dollars à la Commission canadienne du tourisme par l'intermédiaire du budget supplémentaire des dépenses de 2010-2011 pour mieux appuyer les activités de marketing dans les secteurs prioritaires pour l'industrie canadienne du tourisme.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
11	15	4*

* Pendant la première année du PMTR, la majorité des annonces de financement ont eu lieu peu avant le coup d'envoi de la manifestation, voire après. Pendant la deuxième année du programme, des employés supplémentaires ont été embauchés, ce qui a permis d'améliorer le choix du moment de l'annonce de financement par rapport à la date du coup d'envoi.

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Les manifestations touristiques de renom existantes bonifieront leur offre et présenteront des programmes et des expériences d'envergure mondiale	Pourcentage de manifestations financées attirant un nombre stable ou accru de touristes provenant d'autres provinces ou de l'étranger	80 %	<p>État du rendement Sans objet</p> <p>Il est trop tôt pour évaluer cet indicateur de rendement; les études sur les retombées économiques en 2010-2011 n'ont pas été déposées.</p> <p>Puisqu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.</p>
	Pourcentage de manifestations financées dont les dépenses liées au tourisme sont stables ou accrues	80 %	<p>État du rendement Sans objet</p> <p>Il est trop tôt pour évaluer cet indicateur de rendement; les études sur les retombées économiques en 2010-2011 n'ont pas été déposées.</p> <p>Puisqu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.</p>

Sommaire du rendement et analyse du programme

En 2010-2011, 47 manifestations ont été approuvées, et 39 184 246 \$ ont été versés. En offrant une aide financière ciblée aux manifestations touristiques de renom, le programme a stimulé le secteur du tourisme à un moment où celui-ci en avait bien besoin. L'objectif du programme cadre avec les priorités du gouvernement fédéral et est compatible avec le mandat et les objectifs stratégiques d'Industrie Canada.

Principaux défis et facteurs de risque

Pour veiller à ce que l'industrie du tourisme soit en mesure de bonifier l'offre de manifestations touristiques de renom et d'optimiser l'utilisation des fonds dans les délais du PMTR, le Ministère a fixé des échéances fermes. Ainsi, les demandes et les ententes de contribution ont pu être traitées avant le début des manifestations. Industrie Canada a aussi travaillé avec les bénéficiaires pour qu'ils recueillent l'information nécessaire à la production de rapports sur le rendement. Les exigences à ce chapitre ont été clairement énoncées dans les formulaires de demande, et les bénéficiaires de la seconde année ont été informés de ces exigences avant le début des manifestations. Ainsi, ils ont pu prendre les mesures nécessaires pour recueillir les données requises.

Leçons apprises

Pendant la première année du PMTR, la majorité des annonces de financement ont eu lieu peu avant le coup d'envoi de la manifestation, voire après. Pendant la deuxième année, on a grandement amélioré le choix du moment de l'annonce de financement par rapport à la date du coup d'envoi de la manifestation. Toutes les annonces de financement ont été faites le même jour (le 7 mai 2010). Ainsi, l'avis d'approbation du financement a été reçu avant le début de la manifestation pour pratiquement tous les projets.

En outre, des employés supplémentaires ont été embauchés, et le PMTR a établi un plan de travail avec des échéances fermes afin que les demandes soient traitées avant le coup d'envoi. D'après le rapport définitif de mars 2010 du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération (festival de Charlottetown), les fonds du PMTR ont permis aux responsables du festival d'embaucher du personnel pour mettre à jour et améliorer le site Web du festival.

PAE : Institut de l'informatique quantique

Description

L'Institut de l'informatique quantique a pour objectif, depuis sa fondation, d'être à l'avant-garde de la recherche en informatique quantique, de développer des technologies et des applications novatrices produisant des retombées pour la société et de devenir un nouveau moteur du développement économique au XXI^e siècle. L'Institut, qui mène des recherches fondamentales de pointe en sciences et technologies de l'informatique quantique et qui est exploité par l'Université de Waterloo, recevra une subvention pouvant atteindre 50 millions de dollars qui servira en partie à la construction de son nouvel édifice. Ce financement contribuera aussi au fonctionnement de l'Institut, y compris à l'achat du menu matériel nécessaire, au recrutement et au maintien en poste d'employés et de personnel de soutien hautement qualifiés ainsi qu'à la réalisation d'activités de diffusion scientifique. L'IIQ relève de l'activité de programme Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
17,0	17,0	17,0

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
0	0	-

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
Appui à la construction d'un nouvel immeuble, exploitation de l'Institut et activités de diffusion scientifique	Construction de l'immeuble abritant l'Institut	Construction terminée le 31 mars 2011	<p>État du rendement Passablement atteint</p> <p>La construction de l'immeuble se poursuit, et devrait être pratiquement achevée en juillet 2011.</p> <p>Puisqu'il n'y a pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.</p>

Sommaire du rendement et analyse du programme

La construction du nouvel immeuble de l'Institut de l'informatique quantique a débuté en 2010-2011 et devrait être pratiquement achevée en juillet 2011. Le recrutement de personnel hautement qualifié se poursuit, et les activités de communication et de transfert des connaissances ont beaucoup progressé.

PAE : Modernisation des laboratoires fédéraux

Description

Des travaux d'entretien, de réparation et de modernisation seront entrepris au campus de recherche de Shirley's Bay du Centre de recherches sur les communications Canada, qui abrite six laboratoires gouvernementaux dans l'ouest d'Ottawa. Ce financement permettra de protéger les immobilisations tout en réduisant le coût des réparations futures et la probabilité de réparations ponctuelles importantes. Il permettra aussi de répondre à des préoccupations liées à la santé et à la sécurité du personnel sur le campus. L'initiative Modernisation des laboratoires fédéraux relève de l'activité de programme Centre de recherches sur les communications Canada.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
2,2	2,2	2,2

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
0	0	-

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
Le risque d'importantes réparations ponctuelles et le coût des travaux de réparation courants sont réduits	Pourcentage des infrastructures en place	90 %	<p>État du rendement Dépassé</p> <p>Au 31 mars 2011, 95 % de l'infrastructure était en place.</p> <p>Puisqu'il n'y pas de données historiques, l'analyse des tendances n'a pu être effectuée pour ce résultat.</p>

Sommaire du rendement et analyse de l'initiative

Les fonds alloués dans le budget de 2009 à l'initiative Modernisation des laboratoires fédéraux comprenaient 5,4 millions de dollars destinés à la réfection du campus de Shirley's Bay du Centre de recherches sur les communications Canada (CRC), qui abrite six laboratoires gouvernementaux. Cet investissement stimulera la production issue de travaux de R-D dans ces laboratoires et améliorera la capacité du CRC de créer de l'emploi dans le secteur des technologies au Canada.

PAE : Fonds d'adaptation des collectivités pour le Nord de l'Ontario**Description**

Le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) est une initiative de stimulation économique ayant pour objectif de créer des emplois et de favoriser la mise en œuvre de mesures d'adaptation dans les collectivités touchées par le ralentissement économique. Le budget de 2009 lui a octroyé 1 milliard de dollars sur deux ans. En Ontario, le FAC consacra 348,9 millions de dollars sur 2 ans à l'application de mesures d'adaptation dans les collectivités touchées par le ralentissement économique mondial. En 2009-2010, le Nord de l'Ontario a reçu 10,7 millions de dollars en financement. La prestation du FAC dans le Nord de l'Ontario relève de l'activité de programme Développement économique et régional des collectivités.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
16,3	21,2	18,7*

* L'écart entre les dépenses réelles et le total des autorisations est attribuable au report de 1,9 million à l'exercice 2011-2012.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
7	7	0

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	État du rendement
Soutien des mesures d'adaptation dans les collectivités	Valeur totale des investissements prévus dans les entreprises, les organismes et les collectivités	75 469 467 \$	<p>État du rendement Atteint en grande partie</p> <p>74,6 millions ont été investis dans les entreprises, les organismes et les collectivités du Nord de l'Ontario pour faire face au ralentissement économique. La valeur totale des investissements prévus a diminué à cause de l'annulation d'un projet. Il s'agit d'une amélioration par rapport au résultat de l'an dernier, soit 70 172 142 \$.</p>
	Nombre d'emplois créés (en personnes/mois)	9 600*	<p>État du rendement* Non atteint</p> <p>Le nombre d'emplois créés par le FAC dans le Nord de l'Ontario a été de 4 429 mois-personnes. Il s'agit d'une amélioration par rapport au résultat de l'an dernier, soit 1 074 emplois créés.</p>

* L'objectif est erroné parce qu'un promoteur a soumis son objectif en mois-personnes en indiquant qu'il s'agissait d'années-personnes. Le chiffre a été converti en mois-personnes, ce qui a entraîné une hausse de l'objectif. L'erreur a été corrigée pour ce rapport, ce qui explique pourquoi le résultat est considérablement inférieur à l'objectif. La situation a été corrigée pour les exercices ultérieurs.

Sommaire du rendement et analyse du programme

FedNor a mis en œuvre la deuxième et dernière année du FAC dans le Nord de l'Ontario. FedNor a appuyé des activités qui favorisaient la restructuration, le développement économique ainsi que des initiatives d'ordre scientifique et technologique. Il a aussi adopté des mesures de diversification économique pour appuyer la création et le maintien des emplois à court terme ou résoudre les problèmes de transition et d'adaptation, procurant ainsi des avantages économiques durables à long terme.

Leçons apprises

Comme principal représentant d'Industrie Canada dans le Nord de l'Ontario, FedNor soutient la capacité organisationnelle et crée les réseaux nécessaires pour mettre en œuvre avec efficacité les initiatives nationales et concrétiser les possibilités de prestation de programmes élargis dans le Nord de l'Ontario. Ce cadre a permis à l'organisme de mettre en œuvre dans le Nord de l'Ontario le FAC, un programme national visant à stimuler l'économie pour atténuer l'incidence à court terme du ralentissement économique mondial.

Misant sur un programme existant (PDNO), son personnel et ses systèmes, FedNor était en bonne position pour mettre en œuvre le FAC dans cette région. FedNor a été en mesure de relever les projets qui répondaient aux critères d'admissibilité et aux objectifs du FAC, d'élaborer un système d'admission, de gérer les données et de répondre aux exigences de rapport, de surveillance, de vérification et d'évaluation, et ce, rapidement et efficacement.

PAE : Autres initiatives

Fondation canadienne pour l'innovation

Description

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est un organisme autonome créé par le gouvernement du Canada dans le but de financer l'infrastructure de recherche. Son mandat consiste à accroître la capacité des universités, collèges, hôpitaux universitaires et établissements de recherche canadiens à but non lucratif à poursuivre des activités de recherche et de développement technologique de calibre mondial produisant des retombées pour les Canadiens. La FCI relève de l'activité de programme Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
50,0	50,0	50,0

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
0	0	-

Sommaire du rendement et analyse de l'initiative

La FCI⁸⁶ poursuit ses investissements annoncés à la suite du Concours 2009 du Fonds de l'avant-garde et du Fonds des initiatives nouvelles. De plus, elle a annoncé l'ensemble des concours associés aux 600 millions de dollars prévus dans le budget de 2009.

- Le 26 juillet 2010, le gouvernement a annoncé un investissement de 32,5 millions de dollars pour appuyer les projets d'infrastructure de recherche dans les collèges et les écoles polytechniques. Ces établissements pourront ainsi soutenir davantage l'innovation dans le secteur privé.
- Le 6 août 2010, un investissement de 182 millions de dollars pour appuyer le Fonds des leaders de la FCI a été annoncé. Cet argent permettra aux établissements d'attirer et de retenir les meilleurs chercheurs du monde.
- Le 26 août 2010, le gouvernement a annoncé un investissement de 200,5 millions de dollars dans l'organisation d'un nouveau concours du Fonds de l'avant-garde et du Fonds des initiatives nouvelles.
- Le 22 octobre 2010, le gouvernement a annoncé un investissement de 185 millions de dollars pour couvrir une partie des coûts de fonctionnement de certaines initiatives scientifiques d'importance. Grâce à cet investissement, les établissements recevront l'appui dont ils ont besoin pour demeurer à l'avant-garde de leur domaine, et les chercheurs de toutes les régions du Canada continueront d'avoir accès à du matériel, à des technologies et à des installations de pointe.
- Le 15 décembre 2010, la FCI a officiellement lancé le concours du [Fonds collège-industrie pour l'innovation](#)⁸⁷ et le concours des initiatives scientifiques d'importance.

Centre Ivey pour l'innovation et le leadership en santé**Description**

Le Centre Ivey pour l'innovation et le leadership en santé permet aux dirigeants du domaine de la santé d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour trouver et évaluer les technologies, systèmes et processus novateurs dont les systèmes de santé ont besoin pour être durables, ainsi que pour en favoriser l'adoption. Le Centre cherche à combler les lacunes à l'égard de l'adoption des innovations et le manque chronique de dirigeants et d'agents de changement bien formés et qualifiés, capables de mettre en marché l'innovation ou d'implanter efficacement de nouveaux systèmes et processus de gestion, autant dans le secteur privé que dans les établissements de soins de santé subventionnés par l'État. Le Centre Ivey pour l'innovation et le leadership en santé relève de l'activité de programme Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
1,0	1,0	1,0

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
0	0	-

Sommaire du rendement et analyse du centre

Voici ce qu'a accompli le Centre Ivey pour l'innovation et le leadership en santé en 2010-2011 :

- Il a offert un enseignement à plus de 400 étudiants inscrits à ses programmes d'études, dont son programme de maîtrise en soins de santé, l'adoption des innovations et la commercialisation des technologies, des systèmes et des processus dans ce domaine.
- Il a tenu en novembre 2010 sa deuxième conférence annuelle mondiale sur l'innovation en santé, à laquelle plus de 200 personnes ont participé.
- Il a publié trois documents de présentation technique sur des questions liées à l'adoption et à la commercialisation des innovations en santé ainsi qu'au leadership dans ce domaine.
- Il a conclu des partenariats avec des établissements d'enseignement, des instituts de recherche et des membres de l'industrie.
- Il a terminé un projet pilote d'essai d'innovations en santé dans des situations de la vie courante et 13 projets d'innovation en santé (dont les projets Ivey Consulting et New Venture).

Le Centre Ivey prépare actuellement six études de cas sur des questions liées à l'adoption et à la commercialisation des innovations en santé, dont se serviront les professionnels des soins de santé à des fins pratiques et dans leur prise de décisions.

Pour en savoir plus, consulter le [site Web du Centre Ivey pour l'innovation et le leadership en santé](#)⁸⁸.

Réseau Entreprises Canada

Description

Le Réseau Entreprises Canada (REC) a pour objectif de favoriser la croissance et la prospérité des entreprises en leur offrant les ressources dont elles ont besoin, y compris une multitude de renseignements sur les services, programmes et règlements établis par les gouvernements. Il met l'entrepreneuriat et l'innovation en valeur, et offre de l'aide aux entrepreneurs par l'intermédiaire d'un réseau structuré de centres de services répartis dans l'ensemble du Canada. Le REC relève de l'activité de programme Cadre et réglementation du marché.

Ressources financières en 2010-2011 (en millions de dollars)*

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
6,3	5,9	5,3

* Bien qu'il ait reçu des fonds du Plan d'action économique, le Réseau Entreprises Canada est un programme permanent.

Ressources humaines en 2010-2011 (équivalents temps plein)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
27	34	7

Sommaire du rendement et analyse du réseau

Pour en savoir plus sur le REC et ses résultats liés au rendement, voir l'activité de programme Économie de l'entrepreneuriat, au résultat stratégique 3, Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable.

Section 3 : Renseignements supplémentaires


Principales données financières

(en milliers de dollars)	Variation (en %)	2011	2010 (rajustées)
État condensé de la situation financière			
Au 31 mars			
Actifs			
Actifs financiers	-41	783 030	1 318 021
Actifs non financiers	-3	98 334	101 292
TOTAL	-38	881 364	1 419 313
Passifs			
Comptes créditeurs et charges à payer	-50	437 258	868 844
Revenus reportés	-14	3 775 636	4 376 729
Autres passifs	-2	512 910	523 182
Total des passifs	-18	4 725 804	5 768 755
Capitaux propres	-12	(3 844 440)	(4 349 442)
TOTAL	-38	881 364	1 419 313
État condensé des opérations financières			
Exercice terminé le 31 mars			
Charges			
Paiements de transfert	-14	1 329 185	1 549 602
Charges de fonctionnement	-4	800 884	832 053
Total des charges	-11	2 130 069	2 381 655
Revenus			
Vente de services	0	1 109 189	1 103 940
Autres	-13	16 581	19 156
Total des revenus	0	1 125 770	1 123 096
COÛT NET DES ACTIVITÉS	-20	1 004 299	1 258 559



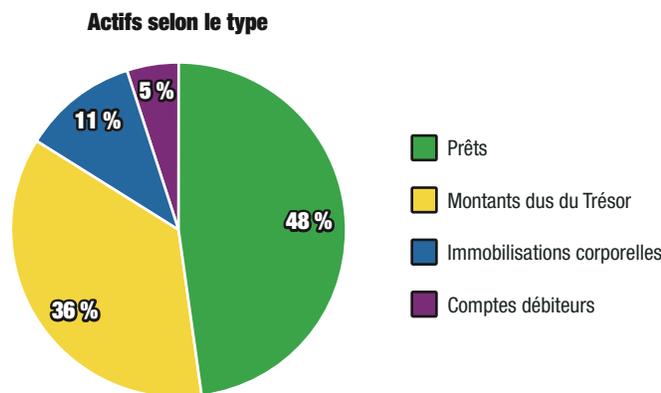
Graphiques et résumé des principales données financières

Les résultats présentés dans les états financiers d'Industrie Canada sont regroupés selon les trois objectifs stratégiques. Ceux-ci visent à rendre l'industrie canadienne plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale, et, par conséquent, à améliorer la situation économique et sociale de la population canadienne.

En 2010-2011, Industrie Canada a administré de nombreux projets de subventions et de contributions de relance découlant du Plan d'action économique du Canada. Les charges relatives aux paiements de transfert sont demeurées élevées par rapport aux données ministérielles historiques. Le gouvernement du Canada a annoncé une série d'initiatives pour favoriser une reprise économique rapide, améliorer l'accès au financement, appuyer les petites entreprises, aider les municipalités à établir des collectivités plus fortes par des investissements dans les infrastructures et fournir une aide à court terme aux secteurs industriels et commerciaux clés.

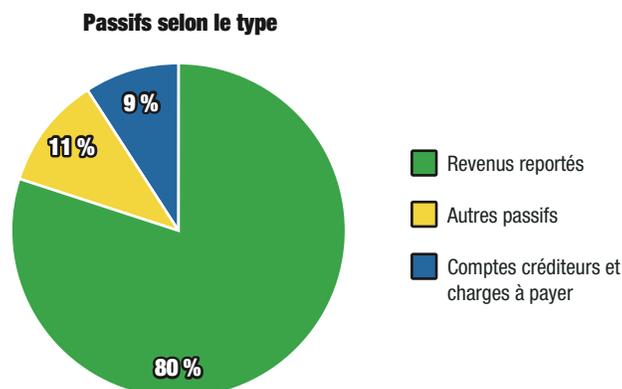
Le 13 août 2009, la responsabilité de la Direction générale du développement économique régional du Sud de l'Ontario a été transférée par décret (C.P. 2009-1411) à l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, y compris la responsabilité de gestion des actifs et des passifs liés au programme. En raison des contraintes de temps et de logistique inhérentes à la création d'un nouvel organisme, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario est demeurée intégrée aux états financiers d'Industrie Canada aux fins de la production des comptes publics jusqu'au 31 mars 2010. Les données de l'exercice 2009-2010 rapportées dans le présent document ont été redressées pour refléter le transfert d'actifs et de passifs à l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario au 13 août 2009.

Actifs



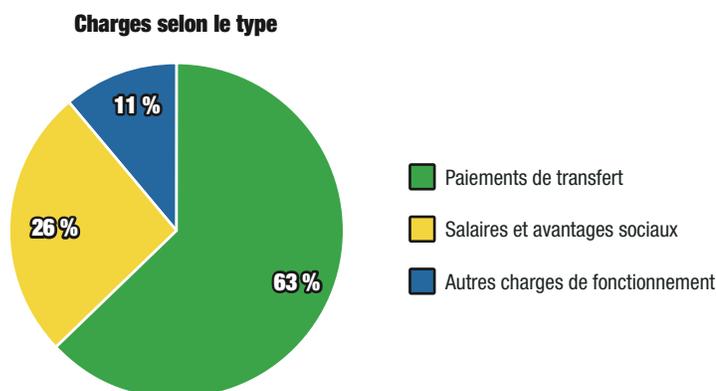
Le total des actifs s'élevait à 881 millions de dollars en 2010-2011, soit une baisse de 652 millions (43 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la variation du montant à recevoir du Trésor, qui dépend des créanciers en fin d'exercice. Il s'agit de fonds que le Ministère peut utiliser pour rembourser des éléments de passif sans autre approbation parlementaire. La valeur des prêts consentis au cours de l'exercice a augmenté d'environ 60 millions de dollars, mais la valeur nette des prêts en général a diminué. L'augmentation de la valeur des prêts est partiellement attribuable à l'Office des technologies industrielles (OTI), qui a consenti des prêts par le truchement de l'ISAD à sept nouveaux projets concurrentiels d'entreprises des secteurs de l'aérospatiale et de la défense. Ces projets ont favorisé la collaboration en R-D entre des entreprises et des universités partout au pays, comme l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université Laval et l'École Polytechnique de Montréal. La diminution de la valeur nette des prêts découle d'importantes contributions à remboursement non conditionnel pour lesquelles l'étape des travaux achève dans le cadre du Programme de projets stratégiques industriels. À cette étape, la valeur des prêts sans intérêt est réduite pour que le montant net des prêts apparaissant dans les états financiers du Ministère représente leur valeur nette approximative sur le marché.

Passifs



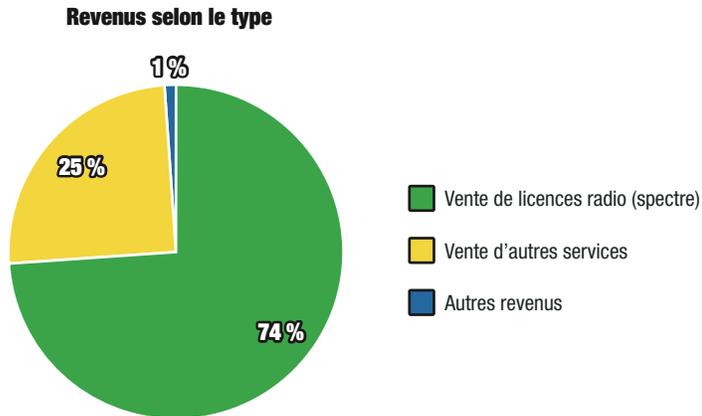
Le total des passifs s'élevait à 4,72 milliards de dollars en 2010-2011, soit une baisse de 1,04 milliard (18 %) par rapport à l'exercice précédent. Les comptes créditeurs ont diminué de 50 %. Cette baisse peut être attribuée aux écarts temporaires liés à d'importants paiements de subventions et de contributions entre le présent exercice et le précédent. Les demandes de paiement effectuées vers la fin de l'exercice 2009-2010 relatives à certains programmes de contributions importants ont fait gonfler le montant du compte. La diminution de 600 millions de dollars en revenus reportés a contribué à la baisse des passifs. La majeure partie de cette diminution provient de la reconnaissance de la vente aux enchères de licences de spectre radio dans la bande de 2 GHz lors d'exercices précédents et qui est comptabilisée comme revenus pour la durée de la licence. Les licences radio sont administrées sous l'activité de programme Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne.

Charges



Le total des charges s'élevait à 2,13 milliards de dollars en 2010-2011, soit une baisse de 252 millions (11 %) par rapport à l'exercice précédent. Si les charges relatives aux paiements de transfert sont, pour un deuxième exercice consécutif, supérieures à la normale pour le Ministère, la diminution des paiements effectués dans le cadre du Plan d'action économique du Canada explique la diminution des charges d'un exercice à l'autre. Les charges ont diminué d'environ 245 millions pour le Programme d'infrastructure du savoir, qui relève de l'activité de programme Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation (les coûts estimés pour le programme en général sont toujours de 2 milliards de dollars). Le programme a été prolongé d'un an, et les 245 millions restants ont été reportés au prochain exercice. Le programme a été créé pour améliorer l'infrastructure des collèges et des universités du Canada. Plusieurs autres programmes de paiements de transfert, dont les charges lors des exercices précédents se chiffraient à quelque 208 millions de dollars, ont été supprimés de la structure de rapport ministérielle puisque FedDev Ontario est devenu un organisme indépendant en 2009-2010. Ces programmes sont notamment le Fonds d'adaptation des collectivités, le Programme d'eau potable de l'Ontario, le Programme de développement du Sud de l'Ontario et le programme Infrastructures de loisirs du Canada. Ces réductions sont présentées dans les états financiers ministériels à titre d'ajustements par rapport à l'exercice précédent. Les charges de fonctionnement du Ministère demeurent de l'ordre de 800 millions de dollars et ont diminué légèrement par rapport à l'exercice précédent en raison du transfert de FedDev Ontario et d'une diminution au Ministère des dépenses en services professionnels.

Revenus



Le total des revenus, semblable à celui de l'exercice précédent, s'élevait à 1,13 milliard de dollars en 2010-2011, soit une hausse d'environ 3 millions. La majorité des revenus présentés dans les états financiers est attribuable à la comptabilisation de revenus liés au spectre (radio), sous l'activité de programme Cadre et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne. Ce type de revenus reflète la comptabilisation de frais de licence radio par suite de la vente aux enchères du spectre reçus au cours d'exercices financiers précédents, notamment un montant de 4,26 milliards de dollars reçu et reporté en 2008-2009 pour la bande de 2 GHz. La vente d'autres services désigne des honoraires juridiques et des permis liés à des organismes comme Corporations Canada (12 millions de dollars), le Bureau du surintendant des faillites (46 millions), le Bureau de la concurrence (22 millions) et Mesures Canada (1 million), qui relèvent de l'activité de programme Cadre et réglementation du marché.



États financiers

Les principales données financières présentées dans ce RMR visent à donner un aperçu général de la situation financière et des activités d'Industrie Canada. Les états financiers du Ministère peuvent être consultés à www.ic.gc.ca.



Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires en version électronique présentés dans le rapport ministériel sur le rendement de 2010-2011 peuvent être consultés sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/index-fra.asp.

Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Achats écologiques

Initiatives horizontales

Vérifications internes et évaluations

Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes

Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Financement pluriannuel initial

Rapports sur les frais d'utilisation

Section 4 : Autres sujets d'intérêt



Coordonnées

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires par courriel à info@ic.gc.ca, par télécopieur au 613-957-6543 ou par la poste à :

Groupe de la planification, du rendement et des rapports
Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration
Industrie Canada
2^e étage, tour Est
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5



Gouvernance de la gestion de l'information et des technologies de l'information (GI-TI) et responsabilités connexes à Industrie Canada

Cette information est disponible en ligne

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/06787.html>



Renseignements sur les résultats attendus pour les sous-activités et les sous-sous-activités de programme par résultat stratégique

Le marché canadien est efficace et concurrentiel

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/06766.html>

Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/06767.html>

Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/06768.html>



Tableau du profil de risque du Ministère

Cette information est disponible en ligne.

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/06788.html>



- ¹ http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/h_00018.html
- ² Ibid.
- ³ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/l-9.2/index.html>
- ⁴ <http://www.guideduconsommateur.ca/fr/>
- ⁵ http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/h_00231.html
- ⁶ OCDE, Indicateurs de réglementation des marchés de produits, 2008. (http://www.oecd.org/document/36/0,3746,fr_2649_34323_36220476_1_1_1_1,00.html)
- ⁷ Groupe de la Banque mondiale, *Doing Business 2011*, 2011. (<http://français.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/canada#Startin>)
- ⁸ Starting a Business in Canada, The World Bank, 2011. (<http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/canada/starting-a-business>)
- ⁹ World Economic Forum, *The Global Competitiveness Report, 2010-2011* (Geneva: World Economic Forum, 2010). (http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2010-11.pdf)
- ¹⁰ Conference Board du Canada, *Exploring Canada's Innovation Character: Benchmarking Against Global Best*, 2004, p. 13-14. (<https://www.conferenceboard.ca/web/Login.aspx?ReturnUri=%2fe-Library%2fabstract.aspx%3fdid%3d813>)
- ¹¹ OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, édition 2010/2, p. 71. (http://www.oecd.org/document/33/0,3746,fr_2649_34451_1901089_1_1_1_1,00.html)
- ¹² Ibid, p. 19.
- ¹³ Instituto Nacional de Estadística, *Press Release*, 2010. (http://www.ine.es/en/prensa/np654_en.pdf)
- ¹⁴ BCStats, *Profil de la petite entreprise 2010 : Colombie-Britannique*, juin 2010, p. 17. (http://www.bcstats.gov.bc.ca/data/bus_stat/busind/sm_bus/SBP2010F.pdf)
- ¹⁵ Statistique Canada, *Structure des industries canadiennes*, décembre 2010. Publié sur CD-ROM. (<http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/gc-gc-fra.aspx?Rt=991&Pa=1093&Gc=1173>)
- ¹⁷ <http://www.tbs-sct.gc.ca/PPG-CPR/gc-gc-fra.aspx?Rt=991&Pa=1092&Gc=1177>
- ¹⁸ <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html>
- ¹⁹ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-36/>
- ²⁰ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/B-3/>
- ²¹ <http://gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2011/2011-02-26/html/reg7-fra.html>
- ²² <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/B-3/index.html>
- ²³ http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/h_sf09948.html
- ²⁴ <http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf09947.html>
- ²⁵ <http://www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf09991.html>
- ²⁶ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-8.6/>
- ²⁷ <http://de-en.gc.ca/fr/accueil/>
- ²⁸ <http://www.guideduconsommateur.ca/fr/>
- ²⁹ <http://www.ic.gc.ca/eic/site/oca-bc.nsf/fra/ca02535.html>
- ³⁰ <http://www.ic.gc.ca/eic/site/cmc-cmc.nsf/fra/accueil>
- ³¹ <http://www.guideduconsommateur.ca/fr/>
- ³² http://www.ic.gc.ca/eic/site/oca-bc.nsf/fra/h_ca02564.html
- ³³ http://www.oecd.org/document/10/0,3746,fr_2649_37465_44076206_1_1_1_1_37465,00.html
- ³⁴ http://www.oecd.org/document/1/0,3746,fr_2649_34267_46297601_1_1_1_1,00.html
- ³⁵ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03299.html>
- ³⁶ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03295.html>
- ³⁷ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03302.html>
- ³⁸ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03230.html>
- ³⁹ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03327.html>
- ⁴⁰ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03307.html>
- ⁴¹ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03310.html>
- ⁴² <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03293.html>
- ⁴³ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03325.html>
- ⁴⁴ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03295.html>
- ⁴⁵ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03256.html>
- ⁴⁶ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03271.html>
- ⁴⁷ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03274.html>
- ⁴⁸ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03348.html>
- ⁴⁹ <http://www.bureaudelaconurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/03316.html>
- ⁵⁰ <http://www.pch.gc.ca/pc-ch/sujct/arts-culture/livres-books/cntct/index-fra.cfm?smns=sm35>
- ⁵¹ <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/02857.html>

- 52 <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/02880.html>
- 53 http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/h_00231.html
- 54 <http://www.stic-csti.ca/eic/site/stic-csti.nsf/fra/accueil>
- 55 <http://sciencepourlepublic.ca/fr/default.aspx>
- 56 <http://www.triumf.ca/>
- 57 <http://www.innovation.ca/fr/>
- 58 <http://www.triumf.ca/ariel/overview-ariel>
- 59 <http://genomecanada.ca/fr/>
- 60 http://www.crc.gc.ca/fr/html/crc/home/mediazone/eye_on_tech/issue14/doyletech
- 61 <http://biorefinery.ca/index.php>
- 62 <http://systemesdusoldat-soldiersystems.collaboration.gc.ca/eic/site/ssstrm-crtss.nsf/fra/accueil>
- 63 <http://www.gardn.org/Home/tabid/36/language/fr-CA/Default.aspx>
- 64 <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/03266.html>
- 65 <https://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/03149.html>
- 66 <http://www.bizpal.ca/fr/>
- 67 <http://www.entreprisescanada.ca/fra/>
- 68 http://www.ontariocanada.com/ontcan/1medt/fr/ofb_main_fr.jsp
- 69 http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/h_03356.html
- 70 The Global Competitiveness Report, 2011–2012, World Economic Forum.
(http://www3.weforum.org/docs/WEF_GCR_Report_2011-12.pdf)
- 71 <http://systemesdusoldat-soldiersystems.collaboration.gc.ca/eic/site/ssstrm-crtss.nsf/fra/accueil>
- 72 http://www.ic.gc.ca/eic/site/042.nsf/fra/h_00046.html
- 73 <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/03355.html>
- 74 http://fednor.gc.ca/eic/site/fednor-fednor.nsf/fra/h_fn01468.html
- 75 http://fednor.gc.ca/eic/site/fednor-fednor.nsf/fra/h_fn02348.html
- 76 <http://www.sdchamber-members.org/MBC2.htm>
- 77 <http://competitivenessforum.com/index.php?lang=en>
- 78 http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/h_00105.html
- 79 http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/h_00350.html
- 80 http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/h_00351.html
- 81 <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?section=text&id=15024>
- 82 <http://www.ic.gc.ca/eic/site/careers-carrieres.nsf/fra/00087.html>
- 83 <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/fra/02911.html>
- 84 <http://www.ic.gc.ca/eic/site/696.nsf/fra/accueil>
- 85 http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201010_01_f_34284.html
- 86 <http://www.innovation.ca/fr/>
- 87 <http://www.innovation.ca/fr/programs/funds/college-industry-innovation-fund>
- 88 <http://sites.ivey.ca/ichil/>